

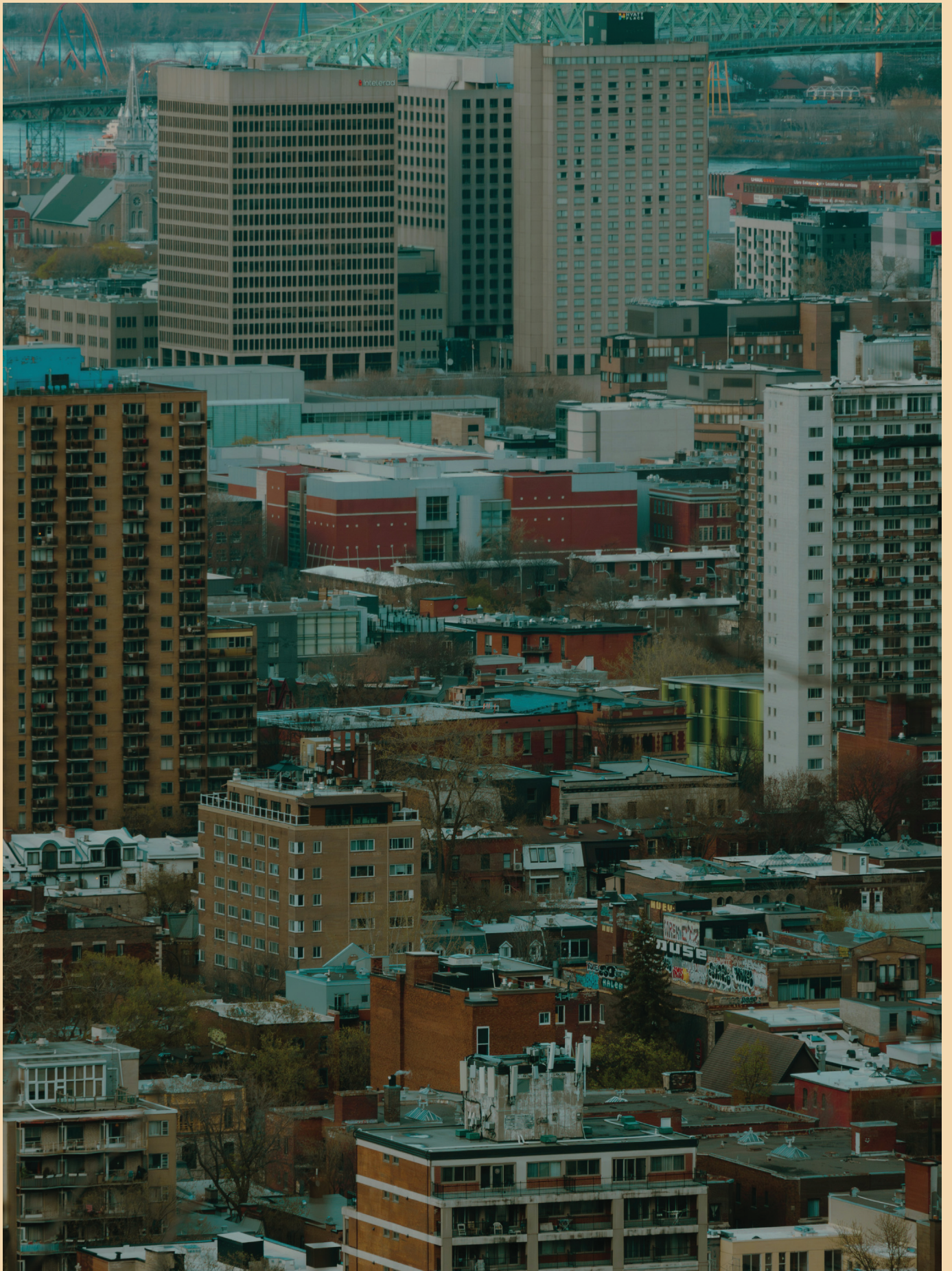
RENFORCER LA COORDINATION INTERSECTORIELLE EN TEMPS D'URGENCE



Un projet de préparation locale
aux événements météorologiques
extrêmes à Montréal



RAPPORT DE PROJET 2026



Auteure

Sarah M. Munoz, Coalition montréalaise des Tables de quartier

Révision linguistique

Joakim Lemieux, Coalition montréalaise des Tables de quartier

Mise en page

Justine Israël

Citation suggérée

COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER. *Renforcer la coordination intersectorielle en temps d'urgence : un projet de préparation locale aux événements météorologiques extrêmes à Montréal*, 9 avril 2026, 72 p. [En collaboration avec la Direction régionale de santé publique de Montréal, le Centre de sécurité civile de Montréal et la Fondation familiale Trottier].

Partenaires du projet

Coalition montréalaise des Tables de quartier

Direction régionale de santé publique

Centre de sécurité civile de Montréal

avec le soutien de

Fondation familiale Trottier

Table des matières

Liste des abréviations	7	3. Synthèse des caractéristiques territoriales : vulnérabilités communes et réalités spécifiques	20
Résumé exécutif	8	3.1. Survol des territoires	21
1. Introduction	12	3.1.1. Villeray	21
1.1. Origines et genèse du projet : vers une résilience locale face aux événements météorologiques extrêmes	13	3.1.2. Saint-Michel	22
1.2. Ancrage dans les missions des Tables de quartier	14	3.1.3. Parc-Extension	22
1.3. Mise en place du projet pilote	14	3.1.4. Rivière-des-Prairies	23
1.4. Objectifs du projet pilote	15	3.1.5. Pointe-aux-Trembles	23
1.5. Plan du rapport	15	3.1.6. Constats transversaux	24
2. Méthodologie du projet	16	3.2. Divergences et iniquités territoriales	24
2.1. Portrait des territoires et répertoire des initiatives intersectorielles existantes	17		
2.2. Consultations bilatérales	17		
2.3. Consultations collectives par territoire	18		
2.4. Sondages et documentation active des événements météorologiques extrêmes	18		
2.5. Séance de travail collectif	19		



CRÉDITS PHOTOS : Reza Madani, Alex Dukhanov, Abdel Kader, Sam Baroudi, Hiba Bayazid

4. Résultats et analyse : ancrer la gouvernance de crise dans la communauté	26	5. Recommandations	48
4.1. Recension des initiatives intersectorielles pertinentes	27	5.1. Prévention	50
4.2. Enjeux identifiés et analyse : vers une gouvernance de crise en réseau	28	5.2. Préparation	51
4.2.1. La complexité des canaux et enjeux de communication à l'échelle locale	29	5.3. Intervention	53
4.2.2. Le manque de consultation et d'intégration du milieu communautaire	32	5.4. Rétablissement	54
4.2.3. La méconnaissance des rôles et responsabilités	34	6. Conclusions : vers une gouvernance collaborative durable	55
4.2.4. L'absence de coordination à l'échelle locale et travail en silo	36	7. Références	58
4.2.5. L'inconsistance des relations inter partenariales et les inégalités territoriales	39	8. Annexes	62
4.2.6. Le manque d'accès aux populations isolées	40	Annexe 1 : Portrait des territoires	63
4.2.7. Conclusions : la pertinence d'une approche de type « communauté entière »	43	Annexe 2 : Exercice de table en mesures d'urgence	68
4.3. Apprentissages et avancées	43	Annexe 3 : Recension des initiatives intersectorielles existantes en matière d'urgence	69
4.3.1. Renforcement des relations inter partenariales	43		
4.3.2. Retombées de la documentation des actions à l'été 2025	44		
4.3.3. Développement de pistes d'action	45		
4.3.4. Bilan des avancées locales et régionales	46		

Liste des encadrés

Encadré 1 : Le modèle de communication d'urgence de Villeray : opérationnaliser des « premiers contacts »	28
Encadré 2 : Le cas d'Amos : vers la formalisation du rôle du milieu communautaire en contexte d'urgence	38
Encadré 3 : Tisser des liens entre les secteurs : des pratiques innovantes dans le Nord de l'Ouest-de-l'Île de Montréal	42
Encadré 4 : Renforcer la résilience citoyenne face aux urgences climatiques : l'approche de la Table de quartier de Saint-Laurent	47

Liste des figures

Figure 1 : Séances de travail collectif à Rivière-des-Prairies - Pointe-aux Trembles et Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, mai 2025	18
Figure 2 : Présentation du rôle de la DRSP dans les structures de sécurité civile, décembre 2025	19
Figure 3 : Carte des territoires sur l'île de Montréal	21
Figure 4 : Diversité linguistique dans l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, 2021	22
Figure 5 : Diversité linguistique dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, 2021	23
Figure 6 : Portrait de l'immigration dans les quartiers	25
Figure 7 : Schématisation des canaux de communication existants entre la santé publique, la ville et le milieu communautaire dans deux quartiers	30

Liste des abréviations

BTER

Bureau de la transition écologique et de la résilience de Montréal

CCOMTL

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CDC

Corporation de développement communautaire

CEMTL

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

CISSS

Centre intégré de santé et de services sociaux

CIUSSS

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

CMTQ

Coalition montréalaise des tables de quartier

CNIM

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal

COSSL

Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent

CRMUSCAR

Coordination régionale des mesures d'urgence, sécurité civile et accès réseau

CSC

Centre de sécurité civile

DRSP

Direction régionale de santé publique

EME

événements météorologiques extrêmes

INSPQ

Institut national de santé publique du Québec

MRC

Municipalité régionale de comté

MSSS

Ministère de la Santé et des Services sociaux

PLEME

Préparation locale aux événements météorologiques extrêmes

PPI

plan particulier d'intervention

RAMQ

Régie de l'assurance maladie du Québec

RDP-PAT

Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

SIM

Service de sécurité incendie de Montréal

SPVM

Service de Police de la Ville de Montréal

TNCDC

Table nationale des Corporations de développement communautaire

TQNOIM

Table de quartier du Nord de l'Ouest-de-l'Île de Montréal

TSE

transition socio écologique

VSMS

Vivre Saint-Michel en santé

VSP

Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Après plusieurs échanges, la Direction régionale de santé publique (DRSP), le Centre de sécurité civile de Montréal (CSC), la Fondation Familiale Trottier et la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) ont décidé de s'unir pour piloter un projet sur la préparation locale aux événements météorologiques extrêmes (PLEME). Ce projet découle d'une réflexion conjointe sur le rôle crucial du milieu communautaire en contexte d'urgence, alimentée par les leçons tirées de la crise de la COVID-19 et du verglas de 2023.

Dans un contexte où les événements climatiques extrêmes se multiplient à Montréal, cette initiative d'une durée d'un an visait à renforcer la communication et la coordination entre les services publics et le milieu communautaire. L'objectif était d'identifier les enjeux existants entre les Tables de quartier, la santé publique et le secteur municipal à l'échelle locale afin d'améliorer la transmission d'information et les capacités d'intervention auprès des populations les plus vulnérables en temps de crise. Le projet pilote s'est déployé dans les territoires de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, avec la participation active de cinq Tables de quartier, trois CIUSSS et deux arrondissements.

Méthodologie

Ce travail s'est appuyé sur des consultations bilatérales avec les directions des Tables de quartier, les directions territoriales de santé publique des CIUSSS (incluant les équipes d'organisation communautaire) et les responsables des mesures d'urgence des arrondissements. Deux séances de consultations collectives, rassemblant l'ensemble des partenaires locaux, ont ensuite permis de coconstruire des pistes de solution et de réfléchir collectivement au développement d'outils pour améliorer la coordination avant, pendant et après les crises. Le projet a également permis le répertoriage des initiatives intersectorielles existantes sur les deux territoires, et la documentation active des actions intersectorielles menées lors des événements météorologiques extrêmes au courant de l'été 2025.

Avancées et retombées

Les phases de consultation ont généré des retombées significatives en matière de collaboration intersectorielle. Elles ont favorisé la création ou le renforcement de liens entre acteurs institutionnels et communautaires qui, pour certains, ne s'étaient jamais rencontrés auparavant. Dans certains quartiers, ces échanges ont conduit à la formalisation de nouveaux canaux de communication entre les Tables de quartier, les arrondissements et les directions territoriales de santé publique. Les consultations ont également contribué à une meilleure reconnaissance et compréhension du rôle des Tables de quartier et du système de gestion des urgences. La démarche a permis une prise de conscience partagée de la complémentarité entre les missions institutionnelles et communautaires, et posé les bases d'un leadership local intersectoriel pour la préparation et la gestion des crises. Enfin, les séances de travail ont débouché sur l'engagement des partenaires pour le développement de plusieurs pistes d'action concrètes, notamment la mise en place de rencontres annuelles et de cartographies des vulnérabilités et ressources des quartiers.

Constats et apprentissages

Le projet a permis de dégager six constats transversaux.

La communication intersectorielle demeure fragmentée et peu adaptée aux réalités de terrain.

Le rôle du milieu communautaire et des Tables de quartier n'est pas encore reconnu ni formalisé dans les mécanismes d'urgence.

Les rôles et responsabilités des partenaires sont souvent méconnus ou mal définis, freinant la complémentarité des interventions.

L'absence de protocoles formalisés limite la coordination locale entre les acteurs publics et les Tables de quartier.

La qualité des relations intersectorielles varie fortement selon les territoires, révélant d'importantes inégalités territoriales en matière de collaboration.

Les populations les plus isolées, notamment allophones ou sans statut, demeurent difficilement joignables lors des évènements météorologiques extrêmes.

Ces constats confirment la nécessité d'un renforcement structurel de la coordination locale et multipalier, et d'une meilleure reconnaissance des savoirs de proximité. Le projet montre que la résilience urbaine ne peut être atteinte sans une collaboration étroite et durable entre les institutions et les Tables de quartier, véritables infrastructures sociales ancrées dans le territoire. La consultation du milieu communautaire dans la planification des mesures d'urgence et de sécurité civile apparaît ainsi indispensable à une meilleure prise en compte des expériences vécues par les acteurs de terrain en contexte de vulnérabilité climatique. Fondé sur une démarche participative, le projet s'inscrit ainsi dans l'approche de type « communauté entière », visant à enraciner les réponses institutionnelles aux crises dans les réalités locales en invitant la participation active de tous les secteurs et paliers de gouvernance.

Messages et recommandations clés

Mettre en place, dans chaque quartier, des mécanismes formalisés de coordination intersectorielle entre les acteurs municipaux, la santé publique et les Tables de quartier, conçus dans le respect des dynamiques locales et des réalités territoriales.

Assurer une articulation structurée entre ces mécanismes locaux et les instances régionales de sécurité civile et de santé publique pour soutenir une circulation fluide de l'information et une réponse concertée en situation de crise.

Accentuer les phases de préparation et de prévention pour consolider une collaboration pérenne et établir un leadership structuré en amont des crises, et ainsi garantir une réponse plus cohérente et coordonnée lorsque surviennent des événements extrêmes.

Renforcer les capacités locales intersectorielles, une condition indispensable à l'efficacité des interventions, par la formation, la planification partagée et des mécanismes de communication clairs.

Reconnaître le rôle essentiel des Tables de quartier et du milieu communautaire dans la préparation aux urgences locales, tout en tenant compte de leurs capacités et ressources, et travailler à obtenir un soutien durable de leur action de relais auprès des acteurs de terrain et des populations vulnérables par des ressources financières stables.

INTRODUCTION

1

Le projet Préparation locale aux évènements météorologiques extrêmes (PLEME) a été développé pour améliorer la communication et la coordination entre les partenaires institutionnels et communautaires en situation d'urgence à Montréal. Fondé sur un processus de consultation avec les principaux acteurs locaux de deux territoires, à savoir les Tables de quartier, les CIUSSS et les arrondissements de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, il répond à la reconnaissance croissante des limites du travail en silo dans un contexte de multiplication des événements climatiques extrêmes. Les constats dégagés ont permis de cibler des besoins communs aux partenaires institutionnels et aux Tables de quartier, et d'orienter la mise en place de solutions adaptées. La section suivante situe l'émergence du projet dans le contexte régional des risques climatiques et des défis récents en matière d'intervention d'urgence.

1. Introduction

1.1 Origines et genèse du projet : vers une résilience locale face aux événements météorologiques extrêmes

Dans un contexte de changements climatiques, l'agglomération de Montréal est confrontée à une augmentation progressive des urgences et événements météorologiques extrêmes, comme les vagues de chaleur, les inondations, ou les tempêtes de verglas (Barris et al., 2024; Beaudoin et al., 2024; DRSP, 2023). Ces situations exceptionnelles, qui menacent la sécurité, la santé et la qualité de vie de la population, révèlent la vulnérabilité des milieux urbains.

La préparation et la réponse à ces événements exigent une réponse adaptée aux réalités locales et reposent sur une responsabilité partagée entre plusieurs niveaux de gouvernement. En effet, certains événements récents, comme la tempête de verglas de 2023 ayant entraîné des coupures de courant prolongées et des cas d'intoxication au monoxyde de carbone, ont mis en évidence les limites de l'intervention et de la communication institutionnelle en silo pour la protection des personnes les plus vulnérables (Charbonneau & Matei, 2024). En parallèle, l'expérience de la COVID-19 a démontré le rôle crucial que jouent les acteurs de terrain, notamment les Tables de quartier et les groupes communautaires, dans le déploiement des interventions d'urgence. Malgré leur contribution au maintien d'un filet de protection essentiel durant la pandémie, jugée indispensable par la Directrice de santé publique, les acteurs communautaires n'ont depuis pas été suffisamment concertés et intégrés dans les mesures d'urgence (Drouin et al., 2022; Nicolas, 2022). La reconnaissance de ces manquements institutionnels témoigne de l'importance d'un maillage plus serré avec les acteurs

de proximité, capables de relayer l'information auprès du public et vers les institutions, d'établir un lien de confiance et de soutenir l'intervention des services de santé publique et de sécurité civile.

Le projet Préparation locale aux événements météorologiques extrêmes (PLEME) vise ainsi à renforcer les capacités locales et à promouvoir une approche intersectorielle et multiplicateur de la résilience urbaine face à l'augmentation des risques climatiques et météorologiques. Plus concrètement, il ambitionne d'évaluer la pertinence d'améliorer la communication et la collaboration entre les différents acteurs institutionnels et communautaires locaux pour assurer une réponse plus cohérente, équitable et adaptée aux besoins réels des populations, notamment les plus vulnérables.

En s'appuyant sur l'expertise des Tables de quartier, ce projet veut favoriser une coordination « à partir du terrain » (*bottom-up*), dans le respect de l'autonomie des organisations et des responsabilités propres à chaque partenaire régional et local. L'objectif est ainsi de faire reconnaître l'expertise des Tables de quartier et leur apport pour la préparation aux situations d'urgence, ainsi que d'atteindre une meilleure collaboration entre les secteurs et l'amélioration des interventions en tout respect de leur autonomie.

1.2 Ancrage dans les missions des Tables de quartier

La réponse aux événements météorologiques extrêmes nécessite une réponse concertée qui ne peut se reposer uniquement sur des mécanismes institutionnels centralisés. Elle exige une connaissance fine du territoire, un accès aux populations vulnérables, et un dialogue entre partenaires à l'échelle locale. C'est précisément dans cette dynamique que s'inscrit le rôle des Tables de quartier. Elles constituent une infrastructure sociale de proximité, enracinée dans les réalités territoriales, et capable de faire le lien entre les organismes communautaires et les institutions publiques (comme les CIUSSS et les services de sécurité publique à l'échelle locale).

Les organismes communautaires étant au cœur des actions des Tables de quartier, ces dernières possèdent une connaissance fine des enjeux pour les populations vulnérables. Dans un contexte d'urgence, qu'il soit sanitaire, climatique ou social, cette capacité de mobilisation, de coordination transversale et de diffusion d'information auprès de divers groupes communautaires devient un levier

essentiel. Ce rôle demeure cependant largement invisibilisé dans les plans d'urgence, malgré les charges importantes liées à l'opérationnalisation des actions de terrain et au soutien apporté aux services publics par le milieu communautaire. Reconnaître la contribution des Tables de quartier permet non seulement d'assurer leur pérennité, mais aussi d'investir dans un modèle de gouvernance locale capable de renforcer notre résilience collective face aux bouleversements à venir.

À l'ère des urgences climatiques et météorologiques, où les inégalités sociales s'aggravent et où les interventions de sécurité civile et de santé publique nécessitent un meilleur ancrage local, les Tables de quartier sont des alliées incontournables pour le déploiement des mesures d'urgence. Elles possèdent les outils, les réseaux et la confiance nécessaires pour soutenir des stratégies de prévention, préparation, intervention et rétablissement des urgences, justes, inclusives et ancrées dans les besoins réels des populations.

1.3 Mise en place du projet pilote

Porté par la Coalition montréalaise des Tables de quartiers (CMTQ), le projet a été développé en partenariat avec la Direction régionale de santé publique (DRSP), le Centre de sécurité civile (CSC) et la Fondation Familiale Trottier. Débuté en février 2025 pour une durée d'un an, il s'est déployé dans les territoires de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, avec la participation active des partenaires suivants :

- CDC de la Pointe - région Est de Montréal
- CDC de Rivière-des-Prairies
- CDC Solidarités Villeray
- Table de quartier de Parc-Extension
- Vivre Saint-Michel en santé
- CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
- CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
- Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension

1.4 Objectifs du projet pilote

Pour améliorer la réponse intersectorielle aux situations d'urgence à Montréal, le projet PLEME vise à répondre à cinq objectifs concrets :

Clarifier les rôles et responsabilité de chaque partenaire (Tables de quartier, ville, sécurité civile, Santé publique et CIUSSS) lors des événements météorologiques extrêmes (EME).

Trouver les façons d'améliorer la coordination et les communications entre les partenaires locaux et régionaux.

Évaluer la pertinence de mettre en place un mécanisme plus structuré de coordination.

Reconnaître et mettre en valeur l'expertise et l'apport des Tables de quartier en situation d'urgence.

Proposer des recommandations afin d'améliorer ces processus.

1.5 Plan du rapport

Le présent rapport débute par une brève présentation des approches de collecte de données ayant permis de documenter les enjeux et besoins en matière de coordination intersectorielle. Dans un deuxième temps, un portrait des territoires offre un aperçu des principales caractéristiques démographiques, socio-économiques et climatiques des quartiers afin de situer ces enjeux dans leur contexte. La section suivante dresse les principaux constats du projet et les interprète à la lumière des travaux existants sur la coordination intersectorielle de crise, avant de souligner les apprentissages émergents du processus consultatif. Ensuite, des recommandations proposent des pistes d'action concrètes pour répondre au besoin d'amélioration de la coordination intersectorielle. Le rapport se conclut par une synthèse des principaux enseignements et ouvre sur des perspectives pour une meilleure gouvernance de la résilience ancrée dans la communauté.

MÉTHODOLOGIE DU PROJET

2

Le projet s'appuie sur une approche participative et collaborative avec les partenaires locaux et régionaux de santé publique, de sécurité civile, et du milieu communautaire montréalais. Sa méthodologie repose sur cinq étapes de collecte de données et d'analyse : (1) le répertoriage des initiatives intersectorielles existantes dans les cinq territoires, (2) une phase de consultations bilatérales, (3) deux séances de consultations collectives, (4) la documentation des actions intersectorielles à l'été 2025, et (5) une séance de travail collectif interterritorial.

2. Méthodologie du projet

2.1 Portrait des territoires et répertoire des initiatives intersectorielles existantes

Dans un premier temps, des recherches bibliographiques (littérature académique et littérature grise) et la compilation de données statistiques de diverses sources gouvernementales et organisationnelles ont permis l'élaboration des profils sociodémographiques des quartiers. L'objectif de cette démarche fût de dresser un large portrait des vulnérabilités sociales et climatiques des territoires. Cette analyse a contribué à l'identification des principaux enjeux populationnels et météorologiques qui rendent nécessaires le renforcement de la

communication et la collaboration intersectorielle en temps d'urgence.

Une seconde phase analytique s'est ensuite concentrée sur le répertoriage des initiatives intersectorielles existantes aux échelles locale, régionale, canadienne et internationale. Ce recensement non-exhaustif a permis d'approfondir le portrait des actions territoriales existantes et ses manquements, et d'informer le développement d'outils de collaboration.

2.2 Consultations bilatérales

Les consultations bilatérales ont ensuite permis de faire émerger les perspectives propres à chaque partenaire local en matière de coordination et de communication intersectorielle. Au total, douze entretiens semi-dirigés ont été réalisés avec les directions des cinq Tables de quartier, les directions de santé publiques territoriales des CIUSSS, dont les équipes d'organisation communautaire, les responsables de mesures d'urgence et sécurité civile de deux arrondissements, et la Coordination régionale des mesures d'urgence, sécurité civile et accès réseau (CRMUSCAR). Quatre discussions complémentaires ont été menées avec le Bureau de la transition écologique et de la résilience de Montréal (BTER) au sujet du projet pilote des pôles de résilience, ainsi qu'avec la CDC d'Amos et les Tables de quartier du Nord de l'Ouest-de-l'Île de Montréal (TQNOIM) et

du Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) à des fins de documentation de leurs actions respectives.

Les consultations bilatérales ont permis de faire émerger les expériences vécues par les différents partenaires lors d'événements passés et de relever leurs forces, défis, besoins et attentes relatives à l'amélioration de la collaboration intersectorielle. Plus spécifiquement, les entretiens ont permis de dresser le bilan des modes d'interventions établis, de nommer les populations particulièrement vulnérables aux EME, d'identifier les bonnes pratiques et les initiatives existantes pouvant être mobilisées ou renforcées dans l'élaboration d'outils de collaboration, ainsi que le rôle actuel et désiré de chaque acteur dans la chaîne de communication.

2.3 Consultations collectives par territoire

À la suite des rencontres bilatérales, deux consultations collectives ont permis de rassembler un total de 21 partenaires locaux issus des deux territoires. Les discussions, organisées par territoire, visaient à confronter les expériences de collaboration vécues au sein de chaque quartier, identifier les angles morts, ainsi qu'à retracer les chaînes de communication existantes pour en situer les lacunes et réfléchir collectivement à leur amélioration. Les outils de travail déployés lors de ces séances incluaient des cartes d'indices de défavorisation sociale et matérielle, et de vulnérabilités aux tempêtes; la schématisation des chaînes de communication existantes; et un exercice de table plongeant les participant-es en situation d'urgence de tempête, d'inondation et de panne de courant (Annexe 2). Durant cette simulation, les participant-es étaient appelé-es à endosser leur rôle réel et souhaité pour illustrer le déploiement des mesures d'urgence et réfléchir à la manière de mieux rejoindre les populations vulnérables. Les consultations de groupe ont débouché sur l'identification d'outils souhaités et des pistes d'action pour leur développement.



FIGURE 1

Séances de travail collectif à Rivière-des-Prairies - Pointe-aux Trembles et Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, mai 2025

2.4 Sondages et documentation active des événements météorologiques extrêmes

La documentation active des EME et des actions intersectorielles entreprises au courant de l'été 2025 a ensuite permis de renseigner les retombées préliminaires des précédentes phases de consultation. Ce suivi a été effectué dans les jours suivants les événements météorologiques extrêmes de la saison par le biais d'un sondage Google envoyé à quinze répondant-es sur les deux territoires, principalement des directions ou coordinations partenaires. Le sondage était composé de trois questions visant à documenter :

1. la mise en place d'actions de coordination ou de communication;
2. l'expérience vécue par les partenaires locaux en termes de difficultés sur le terrain;
3. des changements potentiels dans leurs rôles et leurs efforts de communication à la suite des rencontres collectives et par rapport aux événements passés.

Le sondage a permis la documentation de trois évènements : deux vagues de chaleur (22-25 juin et 10-13 août), et de violents orages et des inondations (13 juillet). Le plan particulier d'intervention (PPI) Chaleur du Centre de sécurité civile de Montréal a été activé pour les évènements de juin et août, en collaboration avec d'autres partenaires comme la CRMUSCAR et la DRSP. Le PPI Chaleur a déclenché des actions préventives (ouverture des lieux publics climatisés, installations aquatiques, etc.), des opérations de porte-à-porte réalisées par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), et des interventions réalisées par le réseau de la santé pour rejoindre les populations vulnérables connues des services de santé. Les orages et des pluies abondantes du 13 juillet n'ont pas déclenché de plan d'intervention régional, mais des dizaines de milliers de ménages ont été privés d'électricité, plusieurs rues ont été fermées à la circulation en raison de l'accumulation d'eau rapide et importante, et le SPVM et le SIM ont reçu un volume d'appels élevé pour des inondations dans les rues, les bâtiments et les habitations (Radio-Canada, 2025; Thériault, 2025). Des épisodes de mauvaise qualité de l'air en juillet et août n'ont pas été documentés dans le cadre de ce projet, et n'ont pas déclenché de plan d'intervention à l'échelle des quartiers.

2.5 Séance de travail collectif

Enfin, la dernière phase consultative a porté sur le travail collectif des outils précédemment identifiés par les partenaires locaux. La rencontre, qui a réuni 16 participant·es des cinq territoires, a permis au Centre de sécurité civile et à la Direction régionale de santé publique de présenter l'écosystème montréalais des mesures d'urgence aux participant·es du projet. La séance visait le partage des bonnes pratiques, l'apprentissage des leçons tirées de la documentation des actions de l'été 2025, ainsi que le travail d'un leadership local pour assurer la continuité des relations intersectorielles. Elle a permis à chaque quartier d'identifier des priorités d'action sur la base de propositions de recommandations, des moyens pour leur développement, et d'explicitier les prochaines étapes de leur déploiement selon leurs priorités territoriales.



FIGURE 2

Présentation du rôle de la DRSP dans les structures de sécurité civile, décembre 2025

Vulnérabilités communes et réalités spécifiques

3

SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES TERRITORIALES

Les cinq quartiers à l'étude dans le cadre du projet pilote sont situés dans les arrondissements de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, qui comptait 145,000 habitant-es au dernier recensement, et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, qui en comptait 108,000 (Ville de Montréal, 2021b). Bien qu'ils présentent une certaine diversité sociodémographique, ces territoires partagent plusieurs enjeux populationnels communs les rendant particulièrement vulnérables aux EME, notamment des défis liés à la langue, à la défavorisation matérielle et aux iniquités environnementales et territoriales. Cette section propose un aperçu global de ces quartiers, avant de mettre en lumière les divergences et enjeux transversaux aux deux territoires. Pour un portrait statistique plus complet des territoires, se référer à l'Annexe 1.

3. Synthèse des caractéristiques territoriales : vulnérabilités communes et réalités spécifiques

3.1 Survol des territoires

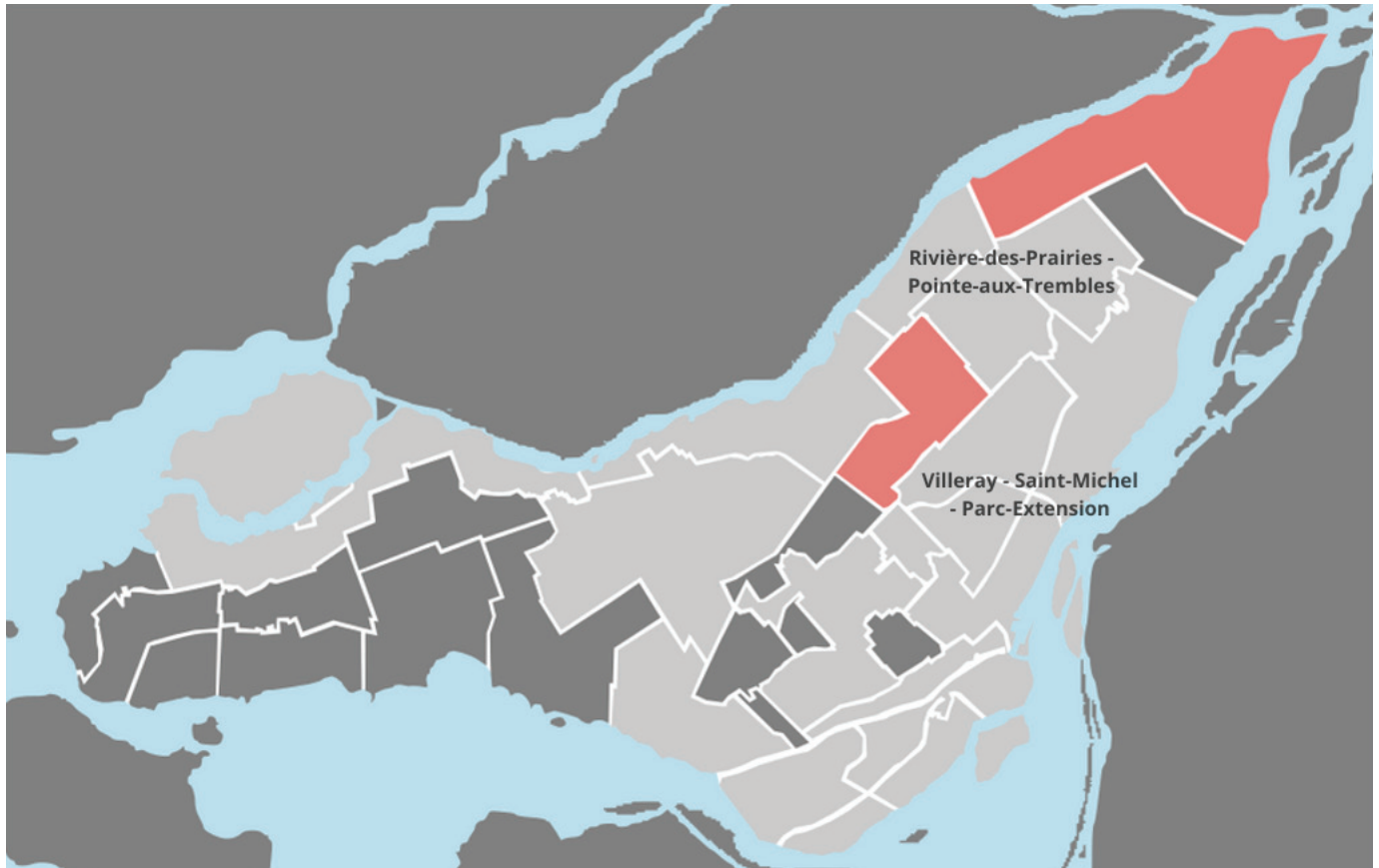


FIGURE 3

Carte des territoires sur l'île de Montréal

3.1.1 Villeray

Territoire hétérogène marqué par une pauvreté importante dans certains secteurs (en particulier à l'est), une hausse marquée de l'isolement et de pauvreté chez les personnes âgées (24 % vivant sous le seuil de pauvreté) et une pression importante sur le logement exacerbant les inégalités sociales et le nombre de personnes en situation d'itinérance. L'est du quartier cumule des taux plus importants de pauvreté, d'insalubrité et un faible verdissement, augmentant les risques et la vulnérabilité des populations lors d'événements extrêmes. Au total, plus de la moitié du territoire de Villeray est touchée par une forme de vulnérabilité environnementale, en particulier aux îlots de chaleur, aux sécheresses, aux pluies abondantes et aux tempêtes destructrices. En termes de diversité linguistique, Villeray est le quartier le plus francophone de l'arrondissement, avec environ 25 % de résident-es possédant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais (Centraide du Grand Montréal, 2021; Tallon et al., 2024).

LANGUES MATERNELLES / LES PLUS PARLÉES

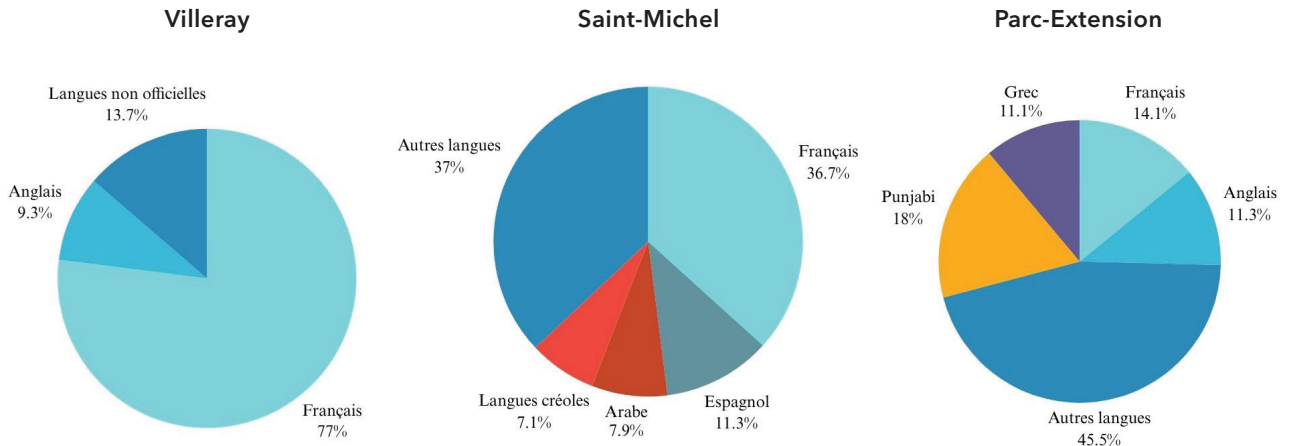


FIGURE 4

Diversité linguistique dans l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, 2021
Sources : Thallon et al. (2024), Vivre Saint-Michel en Santé (2024) et Table de quartier de Parc-Extension (2025).

3.1.2 Saint-Michel

Quartier caractérisé par une grande diversité culturelle (près d'une personne sur deux est issue de l'immigration, et 79 % de première ou deuxième génération), une forte proportion de familles monoparentales et une précarité économique importante, avec un tiers de la population vivant sous le seuil de faible revenu. Le quartier présente également d'importantes disparités territoriales. Le secteur est concentré les vulnérabilités sociales, économiques et environnementales, notamment à cause de la présence d'infrastructures majeures et l'enclavement de certaines zones. En termes de diversité linguistique, 53 % des résident-es ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, un taux en hausse depuis 2016. De manière générale, le quartier présente un faible taux de verdissement, le rendant particulièrement vulnérables aux îlots de chaleur (Centraide du Grand Montréal, 2021; VSMS, 2022, 2024)

3.1.3 Parc-Extension

Un des quartiers les plus denses et les plus pauvres du Canada, Parc-Extension se distingue par sa grande diversité culturelle (57 % de la population est immigrante et 90 % issue de première ou deuxième génération). Combinant surpeuplement, logements inadéquats, forte proportion de nouveaux arrivants et barrière linguistique élevée, le quartier cumule un certain nombre d'enjeux socio-environnementaux le rendant particulièrement vulnérable aux événements météorologiques extrêmes. En particulier, l'enclavement géographique renforce les difficultés d'accès aux ressources en situation d'urgence, tandis que la forte proportion d'anglophones (77,4 %) et d'allophones (12 %, la plus forte proportion de Montréal) soulève des enjeux de communication pour les services publics. Parc-Extension est également particulièrement vulnérable aux îlots de chaleur, notamment au sud du quartier, en raison de son faible taux de verdissement (Centraide du Grand Montréal, 2021; CIUSSS Centre Ouest & Table de quartier de Parc-Extension, 2022; Table de quartier de Parc-Extension, 2025).

3.1.4 Rivière-des-Prairies

Rivière-des-Prairies présente un profil socioéconomique globalement plus favorisé que la moyenne montréalaise, bien que certaines poches de pauvreté persistent, notamment à RDP-Ouest où la précarité touche particulièrement les personnes âgées. Le territoire se distingue également par de fortes disparités internes liées à son étendue, à sa faible densité et à la qualité variable de l'offre en transport collectif, rendant la mobilité plus difficile pour les résident·es sans véhicule. Près de la moitié des habitant·es ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, une proportion supérieure à la moyenne montréalaise et dominée par l'italien, avec une immigration relativement semblable au reste de l'île (34 %). Le quartier est exposé à plusieurs risques climatiques, dont les tempêtes destructrices, les crues au nord et les pluies abondantes, renforçant la vulnérabilité de certains secteurs (Centraide du Grand Montréal, 2020; Table de développement social de RDP, 2018).

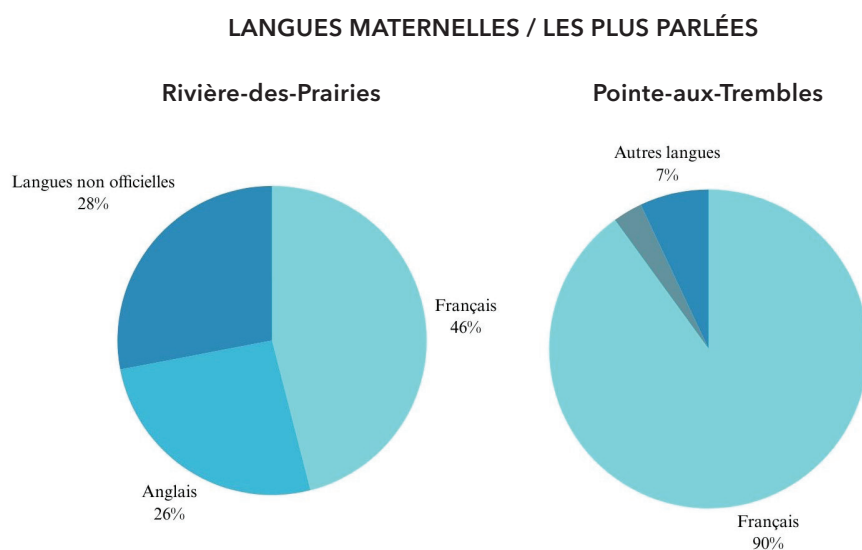


FIGURE 5

Diversité linguistique dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, 2021
Sources : Table de quartier de Rivière-des-Prairies (2018), Ville de Montréal (2021).

3.1.5 Pointe-aux-Trembles

Quartier plus homogène que les autres territoires étudiés, Pointe-aux-Trembles présente une faible proportion d'immigrant·es (12 %) mais une croissance rapide des minorités visibles, particulièrement issues d'Haïti, d'Algérie et d'Afrique (+111 % en dix ans). Malgré un taux de faible revenu largement inférieur à la moyenne montréalaise, la pauvreté demeure concentrée dans certains secteurs, notamment à PAT-Ouest et à Montréal-Est, une ville liée adjacente à cet arrondissement. Tout comme à Rivière-des-Prairies, le territoire, vaste et peu densifié, est fortement dépendant de l'automobile et marqué par des enjeux de mobilité et de fragmentation urbaine liés à la présence de zones industrielles et à l'autoroute 40. La diversité linguistique y est faible, et l'allophonie beaucoup moins présente que sur l'ensemble de l'île. Le quartier présente toutefois d'importantes vulnérabilités environnementales, notamment des îlots de chaleur autour des zones industrielles, une exposition forte aux tempêtes, aux sécheresses et aux crues en bordure du rivage (Centraide du Grand Montréal, 2020; Ouellet et al., 2023).

3.1.6 Constats transversaux

Cette étude met en lumière un certain nombre d'enjeux transversaux sur les cinq territoires. En particulier, la vulnérabilité aux événements météorologiques extrêmes est exacerbée par :

Une forte précarité sociale dans certaines zones, avec des taux de pauvreté importants, de l'insécurité alimentaire croissante et des conditions de logement fragiles (insalubrité, surpeuplement, faible climatisation).

Des défis liés à la diversité linguistique, en raison de la présence de résident.es allophones et isolé.es, et d'un accès limité à l'information en situation d'urgence.

L'isolement social et le vieillissement, avec la présence significative de personnes âgées vivant seules et particulièrement vulnérables en période de chaleur extrême ou de panne de courant.

Des iniquités environnementales, notamment liées aux îlots de chaleur urbains, au faible verdissement dans certains secteurs, et à la proximité d'axes routiers ou industriels.

Un accès aux services inégal, en raison de l'éloignement géographique, de l'enclavement urbain et de la connaissance limitée des ressources par les populations nouvellement arrivées.

3.2 Divergences et iniquités territoriales

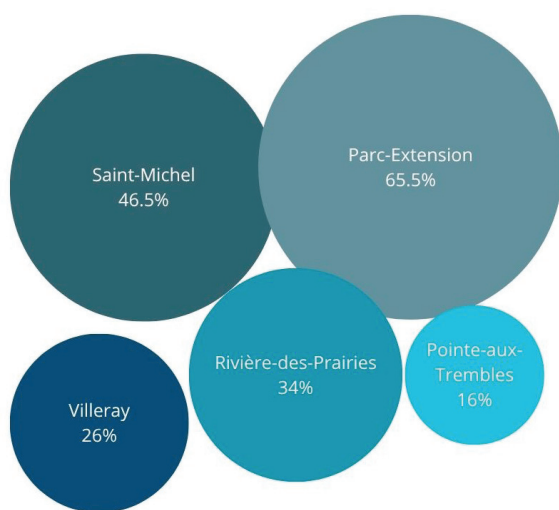
L'analyse montre que les vulnérabilités sociales, environnementales et linguistiques, bien qu'elles se recoupent fortement entre les deux territoires, demeurent toutefois territorialisées, avec une différence marquée entre les quartiers centraux et ceux de l'est de l'île. Ces réalités justifient des mécanismes d'intervention adaptés localement, ancrés dans les connaissances fines des Tables de quartier et de leurs partenaires communautaires.

PAUVRETÉ : Un contraste s'exprime dans les niveaux de pauvreté plus élevés sur les territoires centraux que dans l'est de l'île, en particulier dans Saint-Michel et Parc-Extension (Centraide du Grand Montréal, 2020, 2021; Table de quartier de Parc-Extension, 2025; VSMS, 2024). Si elle varie d'un territoire à l'autre, la défavorisation matérielle et sociale génère une plus grande vulnérabilité aux événements météorologiques extrêmes, notamment en raison d'une moindre capacité à s'adapter, à avoir accès à des services de soins, à des endroits frais ou chauds, et à des logements de qualité (Ouranos, 2025; Patro Villeray, 2023).

VULNÉRABILITÉS ENVIRONNEMENTALES : Dans le territoire de VSP où l'indice de défavorisation est particulièrement élevé, 80 % de la population réside dans des zones où le niveau de climatisation est jugé « faible » ou « très faible ». L'arrondissement comptabilise ainsi 38 % des décès liés à la chaleur dans l'agglomération de Montréal en 2018 (Patro Villeray, 2023). Les données issues du rapport *Signes vitaux du Grand Montréal* réaffirment par ailleurs la corrélation entre vulnérabilités sociales et environnementales. On y note que les quartiers les moins pourvus en canopées sont souvent ceux où se concentrent la pauvreté, l'insalubrité des logements et l'isolement social (Desrochers et al., 2024). Ces iniquités territoriales, également documentées dans le cadre du projet, justifient la nécessité d'une approche locale différenciée, capable de tenir compte des réalités propres à chaque communauté.

DIVERSITÉ LINGUISTIQUE : La connaissance des langues officielles constitue également une divergence marquée entre les territoires. Le quartier Villeray compte le plus grand nombre de personnes francophones, tandis que Saint-Michel et Parc-Extension sont caractérisés par une plus forte diversité linguistique et une concentration élevée d'allophones. À l'échelle de l'arrondissement, 61 % des résident·es ont une connaissance des langues officielles, dont 51 % pour le français. À RDP-PAT, cependant, ces chiffres s'élèvent à 80 % et 64 % respectivement, tandis que Pointe-aux-Trembles se distingue par sa faible population allophone (Ouellet et al., 2023; Ville de Montréal, 2018, 2021a). Ces différences sont particulièrement significative car la barrière de la langue est un frein considérable au déploiement des mesures d'urgence et des messages de santé publique. En matière d'immigration, 37,9 % de la population de VSP est immigrante contre 26,5 % à RDP-PAT, indiquant une divergence dans le profil sociodémographique des habitant·es des deux arrondissements (Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, 2024; Ville de Montréal, 2021b). Cette diversité à l'échelle des quartiers renforce le besoin d'adapter les messages de santé publique et de sécurité civile aux contextes culturels et linguistiques des territoires.

POPULATION IMMIGRANTE, EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE



IMMIGRATION RÉCENTE, EN POURCENTAGE DE LA POPULATION IMMIGRANTE

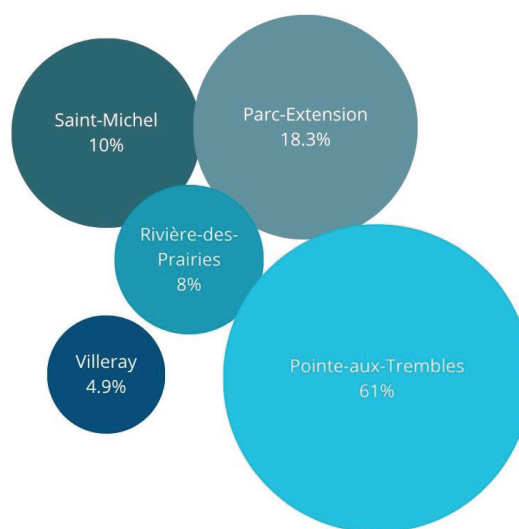


FIGURE 6

Portrait de l'immigration dans les quartiers

Sources : Table de quartier de Rivière-des-Prairies (2018), Ville de Montréal (2021).

Ancrer la gouvernance de crise dans la communauté

4

RÉSULTATS ET ANALYSE

Le travail de consultation a mis en lumière un certain nombre d'enjeux territoriaux transversaux en matière de gestion des urgences météorologiques et climatiques. Cette section fait état des résultats de la recension des initiatives intersectorielles à l'échelle des deux territoires, des six grands enjeux identifiés par le travail de consultation, ainsi que des apprentissages en matière de communication intersectorielle en temps d'urgence.

4. Résultats et analyse : ancrer la gouvernance de crise dans la communauté

4.1 Recension des initiatives intersectorielles pertinentes

La recension des initiatives intersectorielles brosse un portrait non-exhaustif des actions entreprises à l'échelle régionale et locale, et mobilisant des partenaires issus des milieux institutionnels et communautaires. Il ressort de cette analyse que la mise en œuvre d'actions intersectorielles à l'échelle régionale en matière d'urgences climatiques et météorologiques demeure relativement épisodique. Certaines instances comme la CRMUSCAR organisent des rencontres périodiques avec des regroupements d'organismes communautaires, mais ces derniers demeurent tout de même largement exclus des espaces décisionnels en matière de sécurité civile régionale.

À l'échelle locale, la recension met en lumière 31 initiatives réparties à travers les cinq quartiers à l'étude, dont 17 dans l'arrondissement VSP et 14 à RDP-PAT¹ (Annexe 3). Parmi elles :

- Des rencontres régulières initiées par les CIUSSS avec leurs partenaires communautaires (conférences partenaires, rencontres mensuelles interpartenariales, etc.);
- Des cellules de veille ou de crise (cellules COVID, cellules de crise en sécurité urbaine, cellule de crise en santé publique du CEMTL, etc.);
- Des mécanismes de coordination internes aux équipes des CIUSSS (refonte des plans de mesures d'urgence du CEMTL, mécanismes de coordination en organisation communautaire du CNIM, algorithme de communication pour situations d'urgence liées au froid extrême du CCOMTL);
- Des projets menés dans les milieux communautaires sur les questions de résilience (projet Terre en Main, pôles de résilience, etc.).

Toutefois, malgré la diversité de ces initiatives, peu d'entre elles portent spécifiquement sur les urgences météorologiques et climatiques. Elles n'établissent généralement pas de canaux multidirectionnels de communication entre les partenaires, et l'on constate l'absence de systématisation et de pérennité des initiatives existantes. Les démarches recensées se révèlent ainsi inégales dans leur couverture temporelle et leur portée intersectorielle. Elles mobilisent rarement de manière conjointe les trois types d'acteurs clés (arrondissement, santé publique locale et Tables de quartier), et aucun espace structuré de communication et de coordination réunissant ces partenaires autour des enjeux de sécurité civile en lien avec l'adaptation climatique ou les risques météorologiques sur le long terme n'existe à ce jour. Enfin, le rôle du milieu communautaire dans les initiatives institutionnelles demeure majoritairement consultatif, sans réelle participation aux instances décisionnelles ou de coordination. Le présent projet vise à répondre à ce manque en favorisant le développement de relations intersectorielles plus structurées et réciproques entre les acteurs institutionnels et les Tables de quartier, en particulier autour des enjeux liés aux événements météorologiques extrêmes.

¹ Parmi les 14 initiatives recensées dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, cinq initiatives sont portées par le CIUSSS de l'Est et incluent le quartier de Saint-Michel, situé dans l'arrondissement VSP.

En effet, malgré l'absence de coordination intersectorielle sur ces enjeux, on observe tout de même un intérêt croissant de certains acteurs communautaires pour la préparation aux urgences. Par exemple, deux projets nationaux de la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) visent respectivement à renforcer les capacités des CDC en matière de prévention et de gestion de crise, et à développer la coopération et la concertation entre partenaires communautaires pendant et après des événements majeurs (TNCDC, 2024, 2025).

Encadré 1

Le modèle de communication d'urgence de Villeray : opérationnaliser des « premiers contacts »

La crise du verglas de 2023 à Villeray a été perçue comme un échec par certains partenaires institutionnels et communautaires locaux. Parmi les principaux constats : une réponse institutionnelle jugée lente, l'incapacité des services publics à rejoindre les personnes vulnérables, ainsi qu'une coordination déficiente entre les acteurs présents sur le terrain. Face à ce constat, un mécanisme de communication intersectoriel a été mis en place dans le quartier de Villeray, à la demande du milieu communautaire et dans le but de mieux coordonner l'action en contexte de crise prolongée. Ce mécanisme réunit l'Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (VSP), le SPVM, le Patro Villeray, le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CNIM) et la CDC Solidarités Villeray. Il prévoit la mise en place d'une chaîne téléphonique établie entre des « premiers contacts » identifiés, soit les responsables des mesures d'urgence de l'arrondissement VSP, de l'organisation communautaire du CNIM, et la direction de la CDC Solidarités Villeray. Cette chaîne permet à la Table de quartier d'assurer rapidement un relai vers ses organismes membres. L'objectif est de renforcer la rapidité et l'efficacité des communications en établissant, en amont, une procédure simplifiée entre des acteurs clés issus des trois secteurs (municipal, communautaire et santé publique) et d'assurer une réponse plus agile et coordonnée en cas de nouvelle crise.

4.2 Enjeux identifiés et analyse : vers une gouvernance de crise en réseau

Les consultations bilatérales et collectives ont mis en lumière un ensemble d'enjeux de communication et de coordination à l'échelle locale. Bien que les quartiers présentent des spécificités territoriales, on dénote six grands défis transversaux :

1. La complexité des canaux et enjeux de communication à l'échelle locale;
2. Le manque de consultation et d'intégration du milieu communautaire dans les mécanismes institutionnels;
3. La méconnaissance des rôles et des responsabilités;
4. L'absence de coordination à l'échelle locale et le travail en silo;
5. L'inconsistance des relations interpartenariales et inégalités territoriales;
6. Le manque d'accès aux populations isolées.

4.2.1 La complexité des canaux et enjeux de communication à l'échelle locale

La communication multidirectionnelle constitue ainsi l'un des piliers d'une gouvernance de crise efficace et un élément central du projet PLEME. La transmission unidirectionnelle des messages institutionnels (des services publics vers les citoyen·nes) se révèle insuffisante, les approches descendantes ayant montré leurs limites puisqu'elles peinent toujours à rejoindre les populations isolées et ne répondent pas aux besoins des communautés historiquement exclues des plans d'urgence (Charbonneau & Matei, 2024; Drouin et al., 2022; Ramsbottom et al., 2018). L'absence d'une infrastructure communicative multidirectionnelle peut compromettre la préparation aux urgences, surtout lorsque les membres du milieu communautaire, souvent essentiels au déploiement des services et de l'aide psychosociale sur le terrain, sont exclus des processus de planification et de communication en amont (Agence de la santé publique du Canada, 2023; Desrochers et al., 2024; Poulin & Van Neste, 2021). Or, sans codéveloppement des réponses, les interventions exclusivement institutionnelles risquent de passer à côté d'enjeux cruciaux identifiés par les acteurs locaux (Drouin et al., 2022; Généreux, 2021). Les canaux de communication doivent donc permettre une circulation dans plusieurs directions : la diffusion d'information entre institutions, vers le terrain, mais aussi la remontée d'alertes, de besoins et de propositions par les Tables de quartier et les acteurs communautaires.

Or, à l'échelle locale, la grande complexité des canaux de communication entre les Tables de quartier et les partenaires publics

complique la mise en œuvre de cette circulation de l'information. La schématisation des processus de communication a mis en évidence la multiplicité d'interlocuteur et interlocutrices, comme les élu·es, les directions d'arrondissement et de santé publique locale, les équipes de conseil et d'organisation communautaire, les tables sectorielles ou encore les organismes communautaires eux-mêmes aussi directement sollicités par les institutions publiques (voir Figure 7). Cette complexité, combinée à l'absence d'un protocole clair de communication pour les Tables de quartier, complique la coordination sur le terrain et peut générer une perte d'efficacité dans la transmission des messages. En contexte de crise, cela peut entraîner des délais, des doublons, voire une absence de réponse. Un besoin clair de formalisation pour les retours du terrain a été exprimé, notamment pour permettre aux Tables de quartier de savoir vers qui se tourner pour obtenir ou transmettre des informations en période de crise.

« De notre côté, s'il arrivait de quoi, demain ou dans 10 minutes, il faudrait que je fouille ou que je réfléchisse. Bon, je fais quoi? On s'enligne comment, là? Par rapport à la sécurité publique ou à la ville, je ne sais pas ce qu'il faut que je fasse. Il faudrait que je sache quoi faire, qui appeler, puis comment avertir mes membres. »

DIRECTION DE TABLE DE QUARTIER

Plusieurs exemples concrets illustrent cette complexité. À Parc-Extension et à Villeray, bien que les liens avec l'arrondissement soient

développés, les Tables de quartier regrettent ne pas toujours être informée des actions logistiques déployées par les services publics (par exemple, lors de la crise du verglas de 2023). À Saint-Michel, on constate la difficulté, avec les moyens actuels, de coordonner une aide logistique populationnelle en cas de perte de courant prolongée et nécessitant une intervention pour éviter la perte de denrées alimentaires. Enfin, sur le territoire de RDP-PAT, les Tables déplorent l'inconstance des communications de la Ville de Montréal, en particulier concernant les avis de chaleur. Elles relèvent également un manque de visibilité, pour les organismes communautaires, quant aux actions mises en œuvre par l'arrondissement, ainsi qu'une difficulté à identifier celles qui relèvent spécifiquement des mesures d'urgence.

Un incendie déclaré durant l'été 2025 dans le secteur Mercier-Ouest et mobilisant les Tables de quartier illustre également ce flou, puisqu'après avoir été interpellée par le SPVM, la CDC ne sut plus vers qui se tourner pour suivre l'intervention, faute de canal d'information clairement identifié. Plusieurs partenaires à travers les deux territoires ont également souligné les limites des courriels comme canal principal de communication, notamment lors de pannes d'électricité, ainsi que le manque de coordination et de fluidité pendant les fins de semaine, comme l'ont également illustrées la crise du verglas de 2023 et la vague de chaleur de juin 2025 survenues un jour férié (voir section 4.3.2). Ces enjeux mettent en lumière les failles des canaux actuels de communication en temps d'urgence.

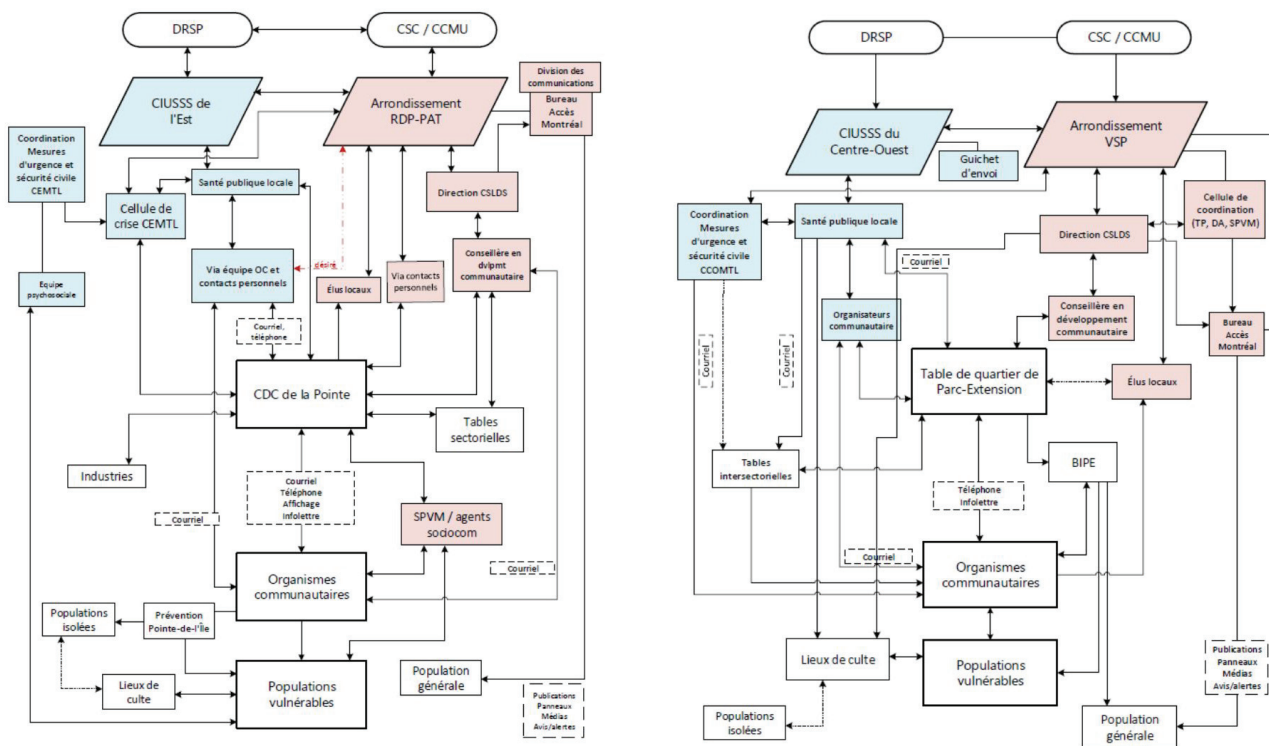


FIGURE 7

Schématisation des canaux de communication existants entre la santé publique, la ville et le milieu communautaire dans deux quartiers

« Il n’y a pas de mécanisme ou de ligne claire où tu dis, “il y a une urgence, j’appelle telle personne pour qu’on se rencontre”. »

DIRECTION DE TABLE DE QUARTIER

Par ailleurs, la redondance des communications entre partenaires, tant entre CIUSSS et arrondissements qu’au sein même de certaines structures, peut alourdir les démarches pour les Tables de quartier et entraîner une surcharge informationnelle pour les organismes. Certains voient cet éclatement comme une opportunité de ciblage des communications, mais d’autres appellent à une simplification et une centralisation de l’information pour éviter la confusion et les doublons. Le rôle des élu·es comme relais d’information, bien qu’utile, soulève également des enjeux de cohérence des messages.

« Si on est dans une situation d’urgence, ça peut être fatigant de contacter telle personne et de se dire, là, il faut que je refasse exactement le même suivi avec telle personne. Ça prendrait tout le monde en même temps. »

DIRECTION DE TABLE DE QUARTIER

Face à cette complexité, la nécessité d’adapter les canaux aux réalités locales (par exemple, en mobilisant les groupes *WhatsApp* utilisés par le Bureau d’information de Parc-Extension) et de renforcer les liens déjà existants avec les organismes communautaires et les Tables de quartier est apparue comme une priorité pour une réponse rapide et efficace lors des situations d’urgence. Les participant·es ont ainsi exprimé un besoin fort de clarification et d’harmonisation des processus, notamment

en structurant les communications selon les types d’urgence, en identifiant clairement qui contacter et par quel moyen, en particulier lors des jours fériés et des fins de semaine. La centralisation de l’information, ou du moins une meilleure coordination entre les différents paliers (ville, CIUSSS, élus, Tables de quartier), est vue comme une solution pour éviter les doublons et réduire la surcharge des Tables de quartier. Il est également souhaité de miser sur les liens déjà établis avec les acteurs de terrain, afin d’éviter la création de nouveaux canaux parallèles ou de cellules de crise redondantes, qui risqueraient d’alourdir davantage un écosystème déjà complexe.

Recommandations

Les recommandations visent à structurer la communication en situation d’urgence en clarifiant les canaux et les boucles de rétroaction. En réponse à l’enjeu identifié, elles permettent une circulation plus cohérente et multidirectionnelle de l’information entre les acteurs institutionnels, communautaires et de terrain.

N°7

Identifier des personnes clés au sein des Tables de quartier pour assurer la communication d’urgence avec les institutions et développer des protocoles internes.

N°12

Favoriser le retour d’information du terrain après les crises en renforçant les canaux de communication réciproques entre les organismes communautaires, les Tables de quartier et les partenaires institutionnels.

4.2.2 Le manque de consultation et d'intégration du milieu communautaire

Le travail de consultation a également révélé le rôle très limité actuellement accordé aux Tables de quartier et aux organismes communautaires dans la planification de la réponse aux crises. Bien qu'elles soient souvent sollicitées pour relayer des informations (par exemple, lors des périodes de chaleur accablante), les Tables ne sont pas incluses dans les rencontres de préparation, les cellules de crise ni dans l'élaboration des plans d'urgence. Plus encore, l'absence de lien formel avec l'arrondissement ou la sécurité civile, particulièrement marquée dans certaines zones comme à RDP et PAT, contribue à maintenir le milieu communautaire en marge des réflexions stratégiques sur la préparation aux urgences. Ces liens restent majoritairement basés sur des réflexes relationnels avec les directions des Tables de quartier, sans cadre officiel ni coordination élargie, et les cellules de coordination, souvent internes et institutionnelles, excluent toujours le communautaire et, parfois, la santé publique. Ce cloisonnement limite la circulation de l'information et la réactivité collective. En parallèle, les arrondissements expriment ne pas percevoir de besoin ou de leadership spécifique du terrain sur les enjeux liés aux changements climatiques ou à la transition socioécologique, contribuant à maintenir le milieu communautaire à l'écart des processus décisionnels en matière d'urgence.

« Du côté de la Ville ou de la Sécurité civile, on n'a absolument rien, aucun lien, aucune rencontre, aucune présentation de rien. Les seules fois qu'on a eu à travailler un peu dans cet aspect-là, c'est pendant la COVID. Nous, on gérait une cellule de crise, puis on invitait les partenaires, puis là, chacun nommait ses affaires. »

DIRECTION DE TABLE DE QUARTIER

Les fondations d'une gouvernance de crise efficace reposent cependant sur la qualité des relations préexistantes et sur la confiance entre les acteurs, un besoin également réitéré par les partenaires locaux tout au long du projet (Agence de la santé publique du Canada, 2023; Enjolras et al., 2024; Ramsbottom et al., 2018). Essentiels au développement de cette « culture de la collaboration », l'attention portée aux capacités des individus et des groupes, plutôt qu'aux seuls risques, ainsi que l'intégration et le renforcement des réseaux existants par les institutions constituent des conditions indispensables à la résilience de tous les membres d'une communauté (BARHII & The Alliance, 2020; Linnell, 2013; Sobelson et al., 2015). La mobilisation du milieu communautaire en contexte de crise repose ainsi sur une reconnaissance institutionnelle claire de son expertise (Ramsbottom et al., 2018). Pour être efficace, la planification doit soutenir une appropriation locale des actions, offrir un financement stable et des ressources adaptées, et éviter les réponses trop centralisées (Agence de la santé publique du Canada, 2023; Cristancho, 2024; Drouin et al., 2022). Cette approche vise l'« empouvoirement » des communautés et leur capacité à définir leurs priorités et à évaluer les retombées des actions de gestion des risques (FEMA, 2011; Sobelson et al., 2015).

Pour ce faire, les gouvernements sont appelés à favoriser l'intégration des perspectives communautaires en soutenant et en facilitant la coopération en réseau. Or, le degré d'engagement des acteurs dépend en grande partie de la densité des réseaux locaux et de la présence d'organisations actives capables de relier les populations aux institutions. Dans les territoires participants, les Tables de quartier jouent ce rôle pivot, puisqu'elles constituent une infrastructure sociale de proximité, tissée autour de relations de confiance avec les organismes communautaires de terrain. Elles sont ainsi largement reconnues comme des vecteurs essentiels, tant en prévention qu'en rétablissement. Plusieurs ont souligné que cette richesse reste toutefois encore sous-valorisée, notamment par le réseau local de santé, et ont exprimé le désir de formaliser et renforcer leur implication, en particulier en amont des crises dans les phases de prévention et de préparation.

« Pour intégrer les organismes communautaires comme acteurs clés, il faut aussi qu'ils ne s'épuisent pas comme c'est arrivé durant la Covid, à être tout le temps, tous les jours sursollicités par X ou Y. Il faut aussi qu'on puisse leur donner les besoins et les ressources dont ils vont avoir besoin pour être réactifs en fonction de la crise, bien évidemment. »

DIRECTION DE TABLE DE QUARTIER

Cet idéal de collaboration se heurte toutefois aux tensions du modèle actuel. Le milieu communautaire assume déjà, souvent de manière invisible et non financée, des fonctions qualifiées par le RAPSIM (2025) de « premier répondant » lors des épisodes météorologiques extrêmes, notamment auprès des personnes

en situation d'itinérance (Cristancho, 2024; Poulin & Van Neste, 2021; Roy, 2025). La crise de la COVID-19 en particulier a accentué cette pression et les exigences envers les acteurs de terrain, entachant les relations de confiance entre les milieux communautaires et institutionnels (Cloutier et al., 2021). L'étude de Nicolas (2022) met par exemple en évidence la sursollicitation des équipes, le développement de partenariats s'apparentant parfois à de la sous-traitance ou à une instrumentalisation des organismes, ainsi qu'une pression accrue des partenaires externes en faveur d'un recentrage vers la prestation de services lors de la crise de la COVID-19. Dans ce contexte, bien que plusieurs Tables de quartier souhaitent être davantage intégrées aux mécanismes de préparation aux urgences, elles partagent ces préoccupations et insistent sur l'importance de préserver leur autonomie d'action, leur culture organisationnelle, leurs capacités réelles et leur mission de terrain. Les discussions dans le cadre du projet PLEME ont ainsi appuyé la coconstruction de protocoles d'urgence climatique et météorologique clairs, concertés avec les Tables de quartier dans le respect de leurs capacités, afin de coordonner les interventions et d'assurer un financement équitable des efforts déployés (rejoignant par ailleurs les recommandations du RAPSIM, 2025).

Recommandations

Les recommandations proposent de plus systématiquement tenir compte des Tables de quartier dans la planification et le rétablissement. La littérature montre que la qualité des relations préexistantes et la confiance entre les acteurs sont des conditions essentielles pour une gouvernance de crise efficace.

Les recommandations visent à répondre à ce besoin en stabilisant et structurant les relations entre partenaires locaux et en s'appuyant sur des modes de collaboration durables. Elles favorisent une planification ascendante ancrée dans les réalités locales et un soutien financier et capacitaire permettant une participation réelle et soutenue des organismes et des Tables de quartier.

N°1

Adopter des formes de collaboration avec les organisations communautaires, notamment les Tables de quartier, en reconnaissant leur autonomie et leur rôle dans le soutien aux communautés vulnérables.

N°2

Repenser la planification en centrant les réalités, capacités et expertises locales, et en intégrant les perspectives ascendantes dans la gestion de crise.

N°6

Soutenir financièrement la participation du milieu communautaire et des Tables de quartier aux démarches de préparation, d'intervention et de rétablissement.

N°13

Soutenir financièrement la participation des Tables de quartier aux démarches de rétablissement des communautés.

4.2.3 La méconnaissance des rôles et responsabilités

Un troisième enjeu relevé lors des consultations est la méconnaissance réciproque des rôles, responsabilités et capacités entre les secteurs institutionnels et communautaires. Les Tables de quartier et les organismes communautaires disposent souvent de peu d'information sur les services logistiques que les arrondissements ou les CIUSSS peuvent déployer en contexte d'urgence, limitant leur capacité d'agir efficacement sur le terrain. Cela a nuit, par exemple, à la préservation des denrées alimentaires communautaires durant la crise du verglas de 2023, les organismes n'ayant pas été prévenus du possible déploiement de camions frigorifiques par l'arrondissement qui, en parallèle, n'avait pas non plus été sollicité pour ce besoin. Inversement, les institutions ont parfois une compréhension partielle ou imprécise du mandat et des capacités réelles des Tables, pouvant mener à des sollicitations inadaptées (par exemple, un arrondissement ayant interpellé la Table de quartier pour distribuer des cartes alimentaires à des familles sinistrées, alors même que celle-ci ne dispose pas de mandat populationnel). Ce manque de clarté peut nuire à la complémentarité nécessaire entre les acteurs locaux lors d'une crise, en particulier si les Tables de quartier ne sont pas intégrées dans les chaînes de communication.

« Parfois, les services publics pensent que c'est plus simple parce qu'on est un organisme. J'ai quand même une structure, je n'interpelle pas les organismes comme je veux, quand je veux. Pis ça, il faudrait que les deux paliers en haut le reconnaissent aussi, et le prennent en considération. »

DIRECTION DE TABLE DE QUARTIER

Plusieurs intervenant-es ont ainsi souligné l'importance de mieux incorporer les réalités du milieu communautaire dans les démarches des services publics, sans attendre des Tables qu'elles prennent en charge des responsabilités institutionnelles pour lesquelles elles ne sont ni mandatées ni financées. Un déchargement progressif de certaines missions publiques vers le communautaire a été dénoncé à plusieurs reprises. Une forme de « pensée magique », telle que décrite par une direction de Table, qui consisterait à déléguer des tâches de sensibilisation ou de coordination sans ressources adéquates. Le sous-financement chronique du milieu communautaire accentue cette pression, rendant difficile une participation active et soutenue lors des crises.

Plusieurs voix ont ainsi exprimé le besoin de clarifier et de partager les responsabilités entre les CIUSSS, les arrondissements et les Tables de quartier, afin d'assurer que chacun puisse rester dans son champ d'action, tout en favorisant leur complémentarité pour éviter la surcharge des partenaires communautaires. La CDC Solidarités Villera, par exemple, a exprimé le souhait de ne pas entrer dans une logique de « commandes » institutionnelles, en rappelant que le partenariat en temps de crise ne peut fonctionner que si les rôles de chacun sont bien compris, respectés et alignés avec leurs capacités réelles.

L'expérience de terrain des Tables de quartier confirme ainsi que la résilience doit se construire dans la proximité, par la collaboration, la reconnaissance des expertises locales et la continuité des relations entre les acteurs. Les réseaux sans relations préexistantes sont moins efficaces lors d'un choc, car ils manquent de fluidité, de réflexes et de confiance mutuelle

(Ramsbottom et al. 2018). La clarification des rôles et capacités respectives des partenaires nécessite également un arrimage des stratégies institutionnelles. Pour ce faire, un rapport de l'Institut nationale de santé publique du Québec (INSPQ) souligne la pertinence d'arrimer les plans d'adaptation de santé publique à ceux des municipalités et de la sécurité civile, et d'harmoniser les outils de communication à l'ensemble du réseau (Houngbé, 2022). Cette démarche s'inscrit dans la lignée de l'approche « Une seule santé » de l'Agence de la santé publique du Canada (2023), qui vise à améliorer les déterminants de la santé et l'infrastructure sociale en prévention des risques par une approche intersectorielle et collaborative de tous les partenaires.

Recommandations

Les recommandations visent à clarifier les rôles des différents acteurs locaux en misant sur la collaboration, l'identification des partenaires clés et la formation. Elles contribuent à renforcer une compréhension partagée des responsabilités de chacun, réduisant ainsi les zones de flou et les chevauchements dans les interventions lors des situations d'urgence.

N°3

Sonder les partenaires communautaires et identifier des acteurs clés capables d'agir pour la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

N°9

Favoriser la formation du milieu communautaire et des Tables de quartier aux mesures d'urgence.

4.2.4 L'absence de coordination à l'échelle locale et travail en silo

L'absence de coordination formelle à l'échelle locale lors d'événements qui ne déclenchent pas les mécanismes d'urgence régionaux constitue un angle mort important soulevé par les participant-es. Dans ces situations, aucun cadre clair ne vient soutenir les arrondissements, les CIUSSS, les Tables de quartier ou les organismes communautaires, ce qui entraîne des actions en silo, une communication morcelée et des rôles souvent flous. Les partenaires ont exprimé un besoin pressant de clarifier les modalités d'intervention, de formaliser les trajectoires de mobilisation et de déterminer les ressources à déployer lorsque les acteurs régionaux ne sont pas directement impliqués.

Si certains efforts d'arrimage existent localement, notamment à travers des initiatives comme la refonte du plan de mesures d'urgences du CEMTL² ou le mécanisme de coordination d'urgence de l'équipe d'organisation communautaire du CNIM³, ces démarches restent encore ponctuelles et peu systématisées. La collaboration entre partenaires institutionnels peut également parfois être perçue comme déficiente en raison de difficultés de coordination à l'échelle locale entre les arrondissements et les CIUSSS, rendant plus complexe la mobilisation de soutien et de ressources interorganisationnelles. Plusieurs intervenant-es ont ainsi appelé à un meilleur arrimage des communications entre la Ville et la santé publique, ainsi qu'à une clarification des responsabilités de coordination entre les partenaires institutionnels lors de crises locales.

Plus généralement, les structures institutionnelles fonctionnent encore largement selon une logique rigide et cloisonnée, avec des responsabilités définies de manière verticale. Cette approche ne correspond pas toujours aux réalités du terrain, qui peuvent demander plus de souplesse et de reconnaissance de leur complexité. Plusieurs acteurs ont souligné la nécessité d'adopter un modèle flexible, adapté aux spécificités des quartiers, fondé sur une logique ascendante plutôt que descendante. Une telle approche permettrait d'assurer l'adhésion du milieu communautaire et d'éviter les réticences liées à la réception de directives déconnectées du terrain. Le besoin de construire des mécanismes de coordination sensibles à la culture et aux capacités des partenaires communautaires a été exprimé clairement.

Enfin, les dispositifs intersectoriels restent encore limités dans plusieurs quartiers. À RDP-PAT, il n'existe pas de cellule de crise spécifique aux événements météorologiques extrêmes, et la seule structure existante, en sécurité urbaine, n'implique pas les Tables de quartier en son cœur. De manière générale, les cellules de crise, qu'elles soient institutionnelles ou intersectorielles, peinent à s'arrimer ou à se coordonner entre elles, accentuant le travail en silo. Dans ce contexte, la reconnaissance du rôle potentiel des Tables de quartier comme acteur de proximité apparaît essentielle pour renforcer la résilience collective à l'échelle territoriale.

² Un retravail du Plan Mesures d'urgences du CIUSSS de l'Est (volet Santé publique) est en cours, visant notamment à structurer la transmission d'information vers des partenaires externes, dont les Tables de quartier. Ce nouveau plan prévoit l'attribution de rôles spécifiques aux directions des Tables, dans une perspective de coordination plus intégrée entre la santé publique locale et les acteurs communautaires. Ces tâches incluent notamment la diffusion d'information, le partage des ressources et l'identification des besoins dans la communauté.

³ L'équipe en organisation communautaire du CNIM a développé son propre mécanisme de coordination en situation d'urgence, lui permettant de se mobiliser et de communiquer rapidement avec ses partenaires. Il inclut un répertoire regroupant les partenaires communautaires de terrain ayant les plus grandes capacités pour rejoindre efficacement les populations ciblées. La CDC Solidarités Villeray agit comme partenaire principal dans cette démarche. Ce mécanisme, bien qu'opérationnel, est une initiative interne à l'équipe d'organisation communautaire et demeure une pratique non institutionnalisée et non formellement intégrée au plan d'urgence du CIUSSS. Le mécanisme est déployé en cas d'urgence locale et n'interfère pas avec les dispositifs de gestion d'urgence régionaux.

**« J’aimerais ça que tout ce monde-là se parle.
Peu importe l’urgence qu’on vit, je pense que
c’est important que tout le monde soit sur la
même longueur d’onde, pis qu’il n’y ait pas douze
cellules de crise parce que “eh, ça ne me regarde
pas”. »**

DIRECTION DE TABLE DE QUARTIER

C’est précisément sur ces enjeux que le projet PLEME a permis de mettre en lumière la valeur stratégique des structures de coordination intersectorielle dans la planification locale des urgences. Cette collaboration s’inscrit toutefois dans des contextes organisationnels distincts, marqués par des logiques, des rythmes et des cadres d’action parfois divergents. L’expérience de la COVID-19 a montré que l’ampleur et la complexité administrative des structures du réseau de la santé peuvent, dans certains contextes, ralentir les mécanismes de concertation avec le milieu communautaire (Nicolas, 2022), tout en révélant leur capacité à s’adapter en situation de crise. La coconstruction d’outils de collaboration doit donc tenir compte de ces réalités afin de favoriser des relations interorganisationnelles durables.

Une coordination intersectorielle efficace repose ainsi sur un leadership collaboratif combinant deux formes complémentaires, inscrites dans l’approche de type « société entière » (Seboka et al., 2022) :

- Le leadership facilitateur, qui agit comme gardien du processus, structure la participation inclusive et coordonne les parties prenantes;
- Le leadership distribué, qui permet de partager les rôles et responsabilités entre une diversité d’acteurs.

Le projet PLEME illustre la pertinence de cette approche en mobilisant les Tables de quartier comme interface entre les services publics et le réseau communautaire. Il défend qu’un leadership local et partagé peut améliorer la circulation de l’information et la coordination lors d’urgences climatiques et météorologiques. Si les contours de ce leadership restent encore à préciser, le projet a permis d’en asseoir la reconnaissance et de poser les bases de mécanismes pérennes.

L’enjeu demeure toutefois de définir ce leadership local sans transférer un fardeau supplémentaire à un secteur communautaire déjà fortement sollicité. Comme le souligne l’Agence de santé publique du Canada (2023), la résilience communautaire requiert des partenariats inclusifs avec les acteurs de terrain, un cadre institutionnel clair, des ressources adaptées et une coordination intersectorielle maintenue dans le temps. Dans cette optique, divers auteurs et organisations rappellent que la collaboration entre les acteurs doit se développer bien avant les situations de crise (FEMA, 2024; Linnell, 2013). Elle ne saurait se limiter à la gestion des urgences, mais doit s’enraciner dans les phases de préparation, de prévention et de rétablissement pour favoriser une coopération continue et préemptive. C’est précisément cette perspective que le projet PLEME vise à mettre en œuvre, en consolidant les mécanismes de confiance, de dialogue et de coordination entre les périodes d’urgence. Enfin, suivant les constats d’Enjolras et al. (2024) et de l’agence américaine FEMA (2011), l’amélioration des capacités de réponse à l’échelle locale passe aussi par des investissements conjoints dans des outils partagés et des formations communes, l’un des leviers également discutés et envisagés par les partenaires impliqués dans le projet.

Recommandations

Les recommandations visent à renforcer la coordination locale par la création et la formalisation d'espaces de concertation et de leadership. Elles soutiennent une planification intégrée et intersectorielle, et la mise en commun des expertises afin de dépasser le travail en silo.

N°5

Formaliser des espaces et des mécanismes de leadership partagé, de communication de crise efficace et de partenariat d'urgence, avec des protocoles clairs et intersectoriels.

N°11

Créer une cellule de crise ou un espace de concertation local pour arrimer les actions à l'échelle des quartiers et réduire le travail en silos.

Encadré 2

Le cas d'Amos : vers la formalisation du rôle du milieu communautaire en contexte d'urgence

À la suite des feux de forêt de l'été 2023 au Québec et de l'expérience de difficultés liées à l'intervention d'urgence, la CDC d'Amos a initié un projet pilote visant à officialiser la participation du milieu communautaire dans les mesures d'urgence. En collaboration avec la Ville d'Amos, la MRC, le CISSS et d'autres partenaires, le projet repose sur la mise en place de deux protocoles d'entente formels. Le premier, entre la CDC et les organismes communautaires du territoire (17 à ce jour), permet de formaliser les conditions de mobilisation des organismes en temps d'urgence, dans la prévention, la préparation, l'intervention, et le rétablissement. Le second, entre la CDC et la Ville d'Amos, définit les rôles, responsabilités et chaînes de communication à activer en contexte de crise. Ce modèle novateur inclut notamment la désignation de personnes-ressources (et non de simples postes) formées, accréditées, avec des mandats clairs, pour éviter toute improvisation dans le déploiement des mesures d'urgence. Le projet prévoit également des formations croisées entre institutions et milieux communautaires, l'implication d'un comité de personnes vulnérables pour intégrer leur expertise de vécu, et une attention particulière au rôle du milieu communautaire dans le rétablissement post-crise, la communication populationnelle et l'identification des besoins spécifiques (vulnérabilités, enjeux culturels, langue, etc.). L'objectif est de créer un modèle structuré et transférable à d'autres territoires.

4.2.5 L'inconsistance des relations interpartenariales et les inégalités territoriales

Les consultations ont mis en lumière d'importantes inégalités territoriales dans la qualité des relations entre les Tables de quartier, les arrondissements et les CIUSSS. Dans certains secteurs, les liens sont peu développés, et aucune rencontre régulière n'est tenue entre les partenaires. Cette absence de coordination formelle crée une dépendance forte aux relations interpersonnelles entre organisations, fragilisant la pérennité des mécanismes de communication en cas de changement dans les directions de Tables de quartier ou des équipes institutionnelles. Au sein même des territoires, on note une variabilité dans les relations entre partenaires, certaines Tables disposant de meilleures relations avec l'arrondissement, d'autres avec le CIUSSS. Cette fluctuation et cette dépendance aux relations interpersonnelles sont particulièrement problématiques en contexte d'urgence.

« Normalement, je devrais passer par l'organisateur·trice communautaire. J'avoue que je ne le fais pas tout le temps. Je n'ai pas l'impression que ça facilite le processus pour moi. Si je dois appeler quelqu'un, je passerai par la direction et ensuite ça redescendrait. »

DIRECTION DE TABLE DE QUARTIER

Dans plusieurs quartiers, l'absence de personnes-ressource désignées ou de protocole fonctionnel permettant d'assurer la continuité des échanges en cas de départ du personnel est regretté. En particulier, il est noté que le recours aux organisateurs communautaires (OC) varie considérablement d'un territoire à l'autre. Certains CIUSSS, comme le CNIM, disposent d'équipes d'OC importantes, tandis que d'autres peinent à maintenir une présence régulière sur le terrain pour des raisons budgétaires. Cette inégalité dans les capacités des équipes de santé publique

locale contribue à renforcer le travail en silo et la variabilité des canaux de communication avec les Tables de quartier. Dans plusieurs territoires, la coordination des Tables avec les services publics repose sur des pratiques parfois informelles, en particulier lorsque les relations fragilisées avec les OC ou les conseillers communautaires obligent les Tables à contourner les relais terrain pour accéder à leurs directions. Le retour d'information du terrain est ainsi affecté par l'absence de protocoles clairs sur le terrain, et peut reposer sur des canaux parfois instables, notamment en raison d'absences prolongées ou le roulement du personnel des CIUSSS et des arrondissements. Dans l'ensemble, le manque de formalisation des communications, combiné aux facteurs humains et budgétaires, fragilise la continuité des liens et empêche la mise en place de mécanismes efficaces en cas de crise.

Le développement des relations de confiance entre les divers partenaires impliqués dans la réponse aux urgences est donc au cœur de l'approche de type « société entière » et l'une des avancées les plus importantes de ce projet. Plusieurs exemples aux États-Unis illustrent ce principe. Le *Colorado Emergency Preparedness Partnership*, une coalition public-privé dont les membres entretiennent un réseau collaboratif à travers du partage d'information régulier; le *New York City Office of Emergency Partnership*, qui inclut régulièrement ses partenaires externes dans les formations et simulations de sécurité civile pour entretenir leurs liens; ou encore le *Ohio Regional Planning Commission*, qui inclut les leaders de la communauté somalienne locale dans la planification et la gestion des urgences afin de renforcer les liens de confiance et de communication avec cette population (FEMA, 2011). Au Canada également, le Groupe de travail

sur les populations vulnérables de Terre-Neuve-et-Labrador a mis en évidence les bénéfices d'une collaboration plus structurée entre le secteur communautaire et la santé publique en matière de prévention des risques; tandis que l'expérience de la tragédie du Lac-Mégantic en 2013 a renforcé la prise de conscience des besoins de coordination formelle et intersectorielle pour soutenir efficacement l'intervention et le rétablissement des communautés (Agence de la santé publique du Canada, 2023; Généreux, 2021).

4.2.6 Le manque d'accès aux populations isolées

La consultation a mis en évidence la difficulté persistante à rejoindre les populations isolées, en particulier celles « inconnues » des réseaux institutionnels, c'est-à-dire les personnes en situation d'itinérance cachée, sans statut légal, sans accès à la RAMQ, ou qui ne fréquentent ni les organismes communautaires ni les services publics. Ce défi est particulièrement criant à Saint-Michel et Parc-Extension, où un besoin d'action intersectorielle concertée a été exprimé pour rejoindre ces segments vulnérables. Les personnes âgées, les communautés allophones, racisées et issues de l'immigration, ainsi que les habitant·es éloigné·es des centres de services, représentent des groupes à haut risque, souvent peu informés, désorientés ou méfiants des institutions. Les organismes communautaires jouent un rôle central pour créer des ponts vers ces populations, mais ne peuvent être les seuls à assumer cette responsabilité.

« Certaines populations issues de l'immigration ont une crainte immense envers le système public. Dans une situation d'urgence, si on communique une info, puis que les gens la reçoivent mal, ne la comprennent pas, ne l'appliquent pas, ben, on n'atteint pas nos buts. »

DIRECTION DE TABLE DE QUARTIER

À cet effet, la question des lieux de culte a été soulevée comme essentielle mais complexe, plusieurs partenaires reconnaissant leur rôle clé dans l'accès aux populations les plus éloignées des services publics. Stajura et al., (2012) soulignent en particulier que les lieux de culte peuvent jouer un rôle actif dans les phases de préparation, d'intervention et de rétablissement, puisqu'ils sont souvent les mieux placés pour rejoindre des groupes allophones ou isolés culturellement ou géographiquement, étant reconnus comme des acteurs de confiance au sein de leurs communautés. En créant des mécanismes permettant aux institutions de communiquer clairement leurs objectifs de préparation et d'établir un dialogue structuré avec les leaders communautaires et religieux, il devient possible de consolider la confiance et de bâtir des relations durables (FEMA, 2024). Ces relations constituent, comme le rappellent Ramsbottom et al. (2018), de véritables leviers d'action, puisqu'elles favorisent l'adhésion, l'implication et la circulation fluide d'informations critiques au moment où elles sont le plus nécessaires en mobilisant les organisations communautaires et confessionnelles comme intermédiaires de confiance.

Ainsi, une gouvernance de crise véritablement inclusive exige non seulement des canaux de communication multipaliers et intersectoriels, mais aussi une architecture partenariale élargie, capable de soutenir la coopération continue entre institutions et communautés pour renforcer la capacité collective de mobilisation en situation d'urgence. Cependant, les relations entre les institutions, les Tables de quartier et les lieux de culte demeurent inégales et parfois inexistantes, et l'établissement de ces relations suscite de l'hésitation auprès de certains partenaires. Ailleurs à Montréal, des initiatives comme celle de la Table de quartier du Nord de l'Ouest-de-l'Île de Montréal (TQNOIM) visant à rapprocher les milieux religieux

et communautaires témoignent toutefois de la pertinence de la démarche pour l'amélioration des collaborations intercommunautaires en contexte d'urgences climatiques et météorologiques (Encadré 3). Engager des partenaires non traditionnels apparaît donc comme une voie incontournable pour tisser des liens avec des segments de la population souvent situés en marge des dispositifs institutionnels.

Enfin, l'efficacité de cette circulation d'information dépend également de la pertinence des messages transmis vers les communautés impactées. Un des défis majeurs identifiés dans le cadre du projet concerne ainsi la traduction des messages de santé publique et de sécurité civile en informations culturellement appropriées. Il fût constaté que les canaux institutionnels actuels, tel que les alertes du Bureau Accès ou l'envoi de courriels massifs, ne rejoignent pas toujours efficacement les personnes allophones. Dans ce contexte, les Tables de quartier, les organismes communautaires et les organismes confessionnels apparaissent comme des relais essentiels, capables d'identifier les langues pertinentes et, avec un soutien financier adéquat, d'assurer la diffusion des messages. Cela soulève cependant la question de l'accessibilité du matériel en lien avec la diversité linguistique des territoires, de la charge de la transmission et de sa traduction afin de pallier le manquement institutionnel.

Les partenaires du projet soulignent ainsi que les messages doivent être adaptés aux réalités linguistiques, culturelles et sociales des communautés pour être compris et appliqués. L'usage de pictogrammes, de canaux numériques comme WhatsApp, ou encore des médias allophones de quartier, font partie des pistes dégagées au cours du projet pour favoriser une diffusion accessible et adaptée aux diverses réalités linguistiques montréalaises. La communication

efficace dépend donc d'une collaboration culturellement sensible, de mécanismes pérennes de rétroaction et de partage d'information entre institutions et populations, ainsi que l'utilisation de canaux préexistants au sein des communautés, en particulier pour les groupes culturels isolés (FEMA, 2024; Seboka et al., 2022; Sobelson et al., 2015).

Recommandations

Les recommandations proposent une approche territorialisée et culturellement adaptée de la communication et de l'intervention. Elles visent à améliorer l'atteinte des populations isolées ou marginalisées lors des événements météorologiques extrêmes. Cela renforce les apprentissages existants sur le rôle important des lieux de culte et autres organismes confessionnels dans la préparation, la prévention et l'intervention d'urgence.

N°4

Cartographier les ressources, risques et vulnérabilités des quartiers, ainsi que les actifs communautaires pour favoriser l'aide aux populations en temps d'urgence.

N°8

Financer et mettre sur pied une banque de messages clés traduits et culturellement adaptés, centralisés et/ou rapidement diffusables.

N°10

Favoriser le développement d'une communication culturellement sensible, notamment en mobilisant les organisations confessionnelles et les lieux de culte comme intermédiaires de confiance dans la préparation aux urgences.

**Tisser des liens entre les secteurs :
des pratiques innovantes dans le nord de l’Ouest-de-l’Île de Montréal**

Face à des crises climatiques de plus en plus fréquentes et intenses sur son territoire, la Table de quartier du Nord de l’Ouest-de-l’Île de Montréal (TQNOIM) a entamé une réflexion structurante sur son rôle dans la gestion des urgences, à la croisée des secteurs communautaires et publics. Trois objectifs guident sa démarche : (1) renforcer la capacité des organismes communautaires à se préparer et à soutenir les populations vulnérables; (2) mieux informer la population, souvent mal préparée face aux urgences climatiques; et (3) élaborer un plan territorial de préparation en positionnant la Table comme une actrice de liaison entre services publics et communautaires. Ce travail émane du constat de plusieurs lacunes structurelles, notamment une absence d’intégration du milieu communautaire dans la planification institutionnelle des urgences, un manque de clarté sur les rôles et responsabilités des différents secteurs, une communication difficilement accessible pour les résident·es en situation de crise, ainsi qu’un manque de mécanisme formel de coordination entre institutions publiques et réseaux communautaires. Pour répondre à ces enjeux, la TQNOIM œuvre à la mise en place d’un réseau de communication et de solidarité intersectoriel, dans lequel le milieu communautaire apporterait une expertise complémentaire à celle des services publics. À ce titre, la Table a été consultée par le CIUSSS de l’Ouest-de-l’Île dans le cadre de la refonte du PPI chaleur et du futur PPI froid extrême, afin d’y intégrer une meilleure prise en compte des populations vulnérables et des réalités de terrain.

Parmi les initiatives les plus innovantes portées par la Table de quartier figure la création d’un Forum intersectoriel, organisé en octobre 2025 et réunissant le réseau des lieux de culte et le réseau communautaire. Cette rencontre, qui a rassemblé un total de 120 personnes issues de soixante organisations, visait à tisser des liens dans l’optique d’amorcer une réflexion sur le rôle que pourraient jouer les lieux de culte en temps de crise (comme centres de refuge, points de communication de proximité, ou lieux de soutien aux résident·es). Cette démarche a pour objectif de mieux structurer et arrimer les deux secteurs, ainsi que de développer des canaux de communication permettant de rejoindre les populations immigrantes, allophones ou isolées, souvent hors des circuits traditionnels d’information. Toujours dans l’optique de renforcer la résilience du tissu communautaire, la TQNOIM a également mandaté le Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d’urgence à Montréal (ROHCMUM) afin de développer des formations et des plans d’action visant à outiller les organismes et leurs usagers et usagères dans leur préparation aux événements extrêmes. Dans un contexte où les acteurs publics n’incluent pas assez le milieu communautaire dans la planification des mesures d’urgence, la TQNOIM s’affirme comme une actrice incontournable, capable de mobiliser les ressources locales, d’identifier les vulnérabilités invisibles et de bâtir des ponts entre les secteurs. Toutefois, l’absence de financement dédié reste un frein majeur au déploiement de ces actions, pourtant essentielles à la résilience du territoire. Un soutien financier structurant est indispensable pour permettre à la Table de quartier de poursuivre ce travail de coordination, d’inclusion et de préparation, en soutien aux populations les plus vulnérables.

4.2.7 Conclusions : la pertinence d'une approche de type « communauté entière »

Les résultats du projet PLEME orientent ainsi vers une approche de gouvernance de crise en réseau, inclusive et ancrée dans les communautés locales. Celle-ci rejoint un large corpus de recherches qui documentent le décalage persistant entre la reconnaissance du besoin de coopération intersectorielle et les obstacles à sa mise en œuvre effective sur le terrain (Bhagavathula et al., 2021; Enjolras et al., 2024; Ramsbottom et al., 2018). Les travaux sur la préparation aux urgences de santé publique soulignent notamment les difficultés de collaboration entre acteurs institutionnels et organisations communautaires, souvent liées à des différences d'infrastructures sociales et organisationnelles préexistantes et de priorités (Nicolas, 2022; Seboka et al., 2022). Dans ce contexte, la littérature plaide pour une adaptation intersectorielle fondée sur une approche de type « société entière » (*whole-of-society*) ou « communauté entière » (*whole-community*) (Cripps et al., 2016; FEMA, 2011; Sobelson et al., 2015). Ce modèle reconnaît le rôle central des groupes communautaires, des organisations à but non lucratif et des réseaux interorganisationnels dans la planification et la réponse aux crises. Il repose sur les principes de la gouvernance en réseau : coordination horizontale, partage du leadership, confiance mutuelle et apprentissage collectif.

4.3 Apprentissages et avancées

Les rencontres de consultation et la documentation de l'expérience des événements météorologiques extrêmes ont constitué une étape importante dans le renforcement et le développement des liens entre les partenaires, posant les bases d'une meilleure coordination et communication intersectorielles. Cette section fait état des retombées de la documentation des actions durant l'été 2025 et des avancées notables en matière de collaboration interpartenariale.

4.3.1 Renforcement des relations interpartenariales

En premier lieu, les rencontres de travail collectif ont permis à plusieurs acteurs locaux qui ne se connaissaient pas ou qui ignoraient les mandats respectifs de chacun de se rencontrer, de créer de nouveaux liens et de renforcer leurs relations interorganisationnelles. À titre d'exemple, les acteurs communautaires de Pointe-aux-Trembles ont pu constater le rôle joué par la division Développement social dans les mesures d'urgence, rôle dont ils ignoraient la responsabilité à l'arrondissement. À Parc-Extension, la coordination locale des mesures d'urgence et de sécurité civile du CCOMTL a pris conscience du rôle et des fonctions de la Table de quartier, jusqu'alors non intégrée aux dispositifs d'alerte. À l'échelle régionale, le projet a également permis la consolidation des liens entre la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) et ses partenaires publics, en particulier avec le Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal. Le développement de ces relations représente une avancée considérable pour la structuration et la gouvernance régionale des mesures d'urgence, et s'inscrit dans l'engagement de la CMTQ à solidifier les liens avec ses partenaires régionaux.

Les rencontres de travail collectif ont ainsi permis d'avancer la coconstruction de pistes de solution entre les partenaires. En particulier, la rencontre a permis d'entamer le processus de formalisation du canal de communication d'urgence entre les arrondissements et les Tables. Il a par exemple été proposé que les quartiers Parc-Extension et Saint-Michel se dotent d'une procédure similaire à celle mise en place à Villeray en 2023 (Encadré 1). Cela marque un avancement majeur dans la communication en temps de crise pour l'ensemble du territoire VSP. Une autre avancée significative réside dans la proposition du CIUSSS de l'Est d'inclure les Tables de son territoire (Saint-Michel, RDP et PAT) dans les rencontres de coordination stratégique et dans le déploiement tactique de leur plan de mesure d'urgence. Formaliser cette collaboration permettrait notamment aux Tables de mieux informer leurs membres communautaires des actions menées par les institutions en cas de crise.

4.3.2 Retombées de la documentation des actions à l'été 2025

Les résultats de la documentation révèlent une timide transformation des pratiques au cours du projet pilote, malgré quelques intentions affirmées d'amélioration. Si certains partenaires, notamment le CNIM et le CCOMTL (à travers leurs équipes de santé publique locale), ont entamé une réflexion sur leurs méthodes de travail, la majorité des acteurs n'ont pas modifié leurs pratiques après ces réunions. Les changements observés, comme le relais d'informations par la CDC Solidarités Villeray sur ses réseaux sociaux ou l'amélioration de la diffusion des outils du réseau de la santé et des services sociaux par le CNIM, restent localisés. Toutefois, la documentation des actions consolide le rôle des Tables de quartier comme courroies de transmission des outils de santé publique et de sécurité civile vers le milieu communautaire et la population.

Des frictions dans les communications avec les arrondissements mettent néanmoins en lumière un manque d'arrimage systémique entre les instances municipales et les partenaires. Dans un arrondissement, l'absence de communication sur l'ouverture des lieux de rafraîchissement lors d'une vague de chaleur a contraint les partenaires communautaires à se tourner vers la santé publique locale pour obtenir des informations relevant du champ d'action de la Ville. Cette situation a obligé l'équipe en organisation communautaire à sortir de son mandat, illustrant un flou persistant dans le partage des responsabilités. De son côté, l'autre arrondissement note la difficulté de renforcer les communications vers les partenaires à cause de la rapidité du déploiement de mesures d'urgence. Une Table souligne tout de même la volonté exprimée par l'arrondissement de mieux les intégrer à la boucle des communications d'urgence.

Enfin, le manque d'actions locales en l'absence d'alerte régionale lors des violents orages du 13 juillet 2025 soulève des interrogations quant à la réactivité face aux événements météorologiques localisés, malgré leurs effets tangibles sur le terrain comme des inondations importantes et des pertes de courant nécessitant l'intervention des services de secours (voir section 2.4; Radio-Canada 2025). En parallèle, des enjeux d'accès aux personnes vulnérables persistent. Certains partenaires notent que l'information n'a pas atteint les résident-es lors de la canicule de juin, soulignant les limites des canaux actuels en

période de fermeture des organismes (fins de semaine et jours fériés); tandis que d'autres relèvent un manque d'accessibilité de l'information du réseau de la santé pour les personnes avec un handicap visuel. Ces constats appellent à un renforcement structurel des mécanismes de communication, de coordination et d'inclusivité pour les interventions estivales à venir.

4.3.3 Développement de pistes d'action

En cohérence avec la nécessité d'adapter les pratiques aux contextes locaux, les échanges ont fait émerger des orientations et des pistes d'action différenciées selon les réalités des quartiers. La dernière rencontre collective du projet PLEME a ainsi constitué un moment clé de mise en commun, permettant aux partenaires locaux de réfléchir collectivement à la priorisation et à l'opérationnalisation de pistes d'action.

De manière transversale, l'amélioration des relations et des communications entre les acteurs institutionnels et le milieu communautaire est ressortie comme une priorité largement partagée. Les situations d'urgence récentes, notamment les pannes électriques, ont servi de points d'appui pour illustrer certaines difficultés récurrentes, telles que des rôles parfois mal définis, une circulation inégale de l'information et l'absence de mécanismes formalisés de coordination locale. Ces constats ont alimenté une réflexion commune sur des pistes d'action pour clarifier les portes d'entrée, maintenir des canaux de communication à jour et mieux connaître les cadres d'intervention respectifs en amont des crises.

Plusieurs pistes ont ainsi été évoquées pour soutenir la continuité des relations et des échanges, notamment l'idée de rencontres périodiques entre partenaires ou la création d'espaces d'échange en contexte de crise, inspirés de pratiques expérimentées durant la pandémie. Ces propositions s'inscrivent dans une logique de renforcement progressif de la collaboration intersectorielle. Pour les territoires où les relations sont perçues comme déjà bien établies, les échanges ont davantage porté sur la formalisation et l'outillage des pratiques existantes.

Les échanges ont ainsi mis en évidence l'importance de construire et d'entretenir les liens en continu, la qualité des relations hors période d'urgence étant perçue comme un facteur déterminant de l'efficacité de la coordination en situation de crise. Bien que des plans institutionnels de mesures d'urgence existent, leur arrimage avec les partenaires locaux et les réalités territoriales demeure un chantier à approfondir. La cartographie des ressources et des populations vulnérables a également été identifiée comme un outil structurant pour soutenir la planification et la coordination des interventions en contexte de sinistre. Enfin, les discussions ont souligné le caractère variable du leadership local selon les phases du cycle de sécurité civile et l'absence de coordination régionale, renforçant l'intérêt exprimé pour des formes de leadership partagé et clarifié à l'avance.

4.3.4 Bilan des avancées locales et régionales

À l'échelle locale, les partenaires ont exprimé le besoin de disposer d'outils simples, agiles, transférables et adaptés aux réalités du milieu, comme des feuilles de route identifiant les contacts clés et les séquences d'action, ou encore des modes de communication alternatifs pouvant pallier les interruptions technologiques. Si chaque quartier doit adapter ses mécanismes à sa réalité, le partage des pratiques, des cartographies et des apprentissages apparaît indispensable pour renforcer la résilience collective du territoire.

À l'échelle régionale, le Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal et la Direction régionale de santé publique ont réitéré leur engagement à renforcer la collaboration avec le milieu communautaire. Trois axes d'action prioritaires ont été identifiés :

- Développer des outils de communication multilingues, coconstruits avec et pour les acteurs communautaires, afin d'améliorer la portée des messages publics et de répondre à l'enjeu majeur de la langue dans les situations d'urgence;
- Faciliter l'accès à la formation en mesures d'urgence pour les intervenant-es, de manière à renforcer les capacités d'action des organismes sur le terrain. Cet engagement s'inscrit dans la recommandation 9 visant à favoriser la formation du milieu communautaire aux mesures d'urgence (voir section 5);
- Identifier et mettre en œuvre des mécanismes concrets permettant de renforcer les liens entre la sécurité civile et le milieu communautaire, afin d'assurer une coordination plus cohérente et efficace entre les niveaux local et régional.

Ces engagements s'inscrivent dans la lignée d'autres recommandations de la DRSP, qui préconise l'accroissement du soutien matériel et financier au travail des Tables de quartier pour améliorer la préparation locale en contexte d'urgence (Drouin et al., 2022).

Encadré 4

Renforcer la résilience citoyenne face aux urgences climatiques : l'approche de la Table de quartier de Saint-Laurent

Le Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) s'engage dans une démarche visant à mieux intégrer les enjeux liés aux urgences climatiques et à la transition socioécologique (TSE) dans ses actions, en misant sur une approche citoyenne et intersectorielle. Alors que l'arrondissement de Saint-Laurent joue déjà un rôle moteur sur ces questions, notamment en raison de la présence du plus grand site industriel de Montréal, la Table de quartier souhaite agir en complémentarité, en soutenant à terme une meilleure appropriation citoyenne des enjeux et en favorisant la circulation de l'information entre les institutions et le terrain. Le COSSL intervient à plusieurs niveaux : participation au comité de pilotage de la Table en sécurité urbaine, veille en période d'événements météorologiques extrêmes à partir des cartographies de vulnérabilités de la DRSP, et remontée des enjeux vécus par les populations vulnérables en période d'inondations.

Une initiative phare actuellement en élaboration au sein de la Table est le développement d'un tiers lieu dédié à la TSE et aux urgences climatiques, en partenariat avec l'arrondissement. Cette approche vise à offrir à court terme une programmation citoyenne participative et inclusive, à accompagner les résident·es dans la réalisation de leurs idées, et à proposer un espace de rencontre entre acteurs communautaires, institutionnels et citoyen·nes. Ce projet répond à un besoin exprimé de créer des lieux permettant aux initiatives locales d'émerger de manière autonome, tout en bénéficiant d'un cadre structurant. Bien que le COSSL ne porte pas directement d'actions techniques (comme des trousse d'urgence, par exemple), il souhaite jouer un rôle central de mise en relation et de valorisation de la résilience citoyenne. En ce sens, l'organisme aspire à faciliter l'accès à l'information, à relier les résident·es aux ressources disponibles et à créer des ponts entre les projets institutionnels et les réalités communautaires. À terme, la Table de quartier ambitionne d'agir comme courroie de transmission entre les institutions et les communautés locales, en orientant les démarches institutionnelles vers des initiatives du milieu et en soutenant la volonté des résident·es de s'impliquer activement dans la transition socioécologique et la préparation aux crises.

RECOMMANDATIONS

Prévention

- N°1** Adopter des formes de collaboration avec les organisations communautaires, notamment les Tables de quartier, en reconnaissant leur autonomie et leur rôle dans le soutien aux communautés vulnérables.
- N°2** Repenser la planification en centrant les réalités, capacités et expertises locales, et en intégrant les perspectives ascendantes dans la gestion de crise.
- N°3** Sonder les partenaires communautaires et identifier des acteurs clés capables d'agir pour la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.
- N°4** Cartographier les ressources, risques et vulnérabilités des quartiers, ainsi que les actifs communautaires pour favoriser l'aide aux populations en temps d'urgence.

Préparation

- N°5** Formaliser des espaces et des mécanismes de leadership partagé, de communication de crise efficace et de partenariat d'urgence, avec des protocoles clairs et intersectoriels.
- N°6** Soutenir financièrement la participation du milieu communautaire et des Tables de quartier aux démarches de préparation, d'intervention et de rétablissement.
- N°7** Identifier des personnes clés au sein des Tables de quartier pour assurer la communication d'urgence avec les institutions et développer des protocoles internes.
- N°8** Financer et mettre sur pied une banque de messages clés traduits et culturellement adaptés, centralisés et/ou rapidement diffusables.
- N°9** Favoriser la formation du milieu communautaire et des Tables de quartier aux mesures d'urgence.
- N°10** Favoriser le développement d'une communication culturellement sensible, notamment en mobilisant les organisations confessionnelles et les lieux de culte comme intermédiaires de confiance dans la préparation aux urgences.

Intervention

- N°11** Créer une cellule de crise ou un espace de concertation local pour arrimer les actions à l'échelle des quartiers et réduire le travail en silos.

Rétablissement

- N°12** Favoriser le retour d'information du terrain après les crises en renforçant les canaux de communication réciproques entre les organismes communautaires, les Tables de quartier et les partenaires institutionnels.
- N°13** Soutenir financièrement la participation des Tables de quartier aux démarches de rétablissement des communautés.

5. Recommandations

5.1 Prévention

Objectif : réduire les risques et les vulnérabilités collectives pour prévenir les crises.

N°1

Adopter des formes de collaboration avec les organisations communautaires, notamment les Tables de quartier, en reconnaissant leur autonomie et leur rôle dans le soutien aux communautés vulnérables.

Pistes d'action

- Organiser des rencontres de travail entre les arrondissements, les CIUSSS et les Tables de quartier pour définir les principes de collaboration.
- Reconnaître le rôle des organismes communautaires et des Tables de quartier dans les plans institutionnels et définir avec eux les rôles et responsabilités qu'ils sont prêts à assumer.
- Partager les outils et mettre à disposition des Tables de quartier les ressources et informations pertinentes à la gestion des urgences.
- Mettre en place des rencontres de concertation régulières entre les institutions, les Tables de quartier et le milieu communautaire, hors période d'urgence pour renforcer la confiance et actualiser les informations.

Public cible / acteurs concernés

Ville de Montréal, arrondissements, CIUSSS, DRSP, Tables de quartier, organismes communautaires

N°2

Repenser la planification en centrant les réalités, capacités et expertises locales, et en intégrant les perspectives ascendantes dans la gestion de crise.

Pistes d'action

- Organiser des ateliers de coconstruction et de consultation pour intégrer les priorités communautaires dans les plans d'urgence.
- Favoriser l'utilisation de données participatives (portraits de quartiers, cartes et indices de vulnérabilités, rapports d'organismes...).
- Créer un référentiel de pratiques locales efficaces.

Public cible / acteurs concernés

Ville de Montréal, arrondissements, CIUSSS, DRSP, MSSS, Tables de quartier, organismes communautaires

N°3**Sonder les partenaires communautaires et identifier des acteurs clés capables d’agir pour la prévention, la préparation, l’intervention et le rétablissement.****Pistes d’action**

- Mener un sondage annuel auprès des partenaires communautaires pour identifier leurs expertises, volonté et capacité d’agir selon les 4 phases du cycle de sécurité civile.

Public cible / acteurs concernés

Tables de quartier, CIUSSS, arrondissements

N°4**Cartographier les ressources, risques et vulnérabilités des quartiers, ainsi que les actifs communautaires pour favoriser l’aide aux populations en temps d’urgence.****Pistes d’action**

- Créer un registre local de ressources humaines et logistiques (par quartier).
- Développer une cartographie participative des actifs communautaires (ex. : projet CMTQ-DRSP).

Public cible / acteurs concernés

Ville de Montréal (CSC et Arrondissements), CIUSSS, Tables de quartier

5.2 Préparation**Objectif : renforcer les capacités d’action en préparation aux urgences.****N°5****Formaliser des espaces et des mécanismes de leadership partagé, de communication de crise efficace et de partenariat d’urgence, avec des protocoles clairs et intersectoriels.****Pistes d’action**

- Créer des feuilles de route clarifiant les rôles et responsabilités des différents partenaires, les chaînes de communications et les séquences d’actions, et produire une fiche pour chaque acteur (version papier et PDF).
- Créer un annuaire d’urgence intersectoriel avec coordonnées actualisées.
- Identifier les modalités de mise à jour des feuilles de route et annuaires (ex. : durant la semaine de la sécurité civile).
- S’entendre sur un mécanisme local regroupant les institutions concernées et les Tables de quartier.
- Mettre sur pied une table de concertation d’urgences climatiques/EME à l’échelle des arrondissements ou de la Ville.

Public cible / acteurs concernés

Ville de Montréal (arrondissements et CSC), CIUSSS, DRSP, Tables de quartier

N°6**Soutenir financièrement la participation du milieu communautaire et des Tables de quartier aux démarches de préparation, d'intervention et de rétablissement.****Pistes d'action**

- Créer un fonds dédié à la sécurité civile communautaire (provincial ou municipal).
- Soutenir financièrement les Tables de quartier et leur rémunération pour la participation aux démarches d'urgence.
- Mettre en place un soutien administratif (ex. : agent-e de liaison sécurité civile).

Public cible / acteurs concernés

Gouvernement du Québec, Ville de Montréal (direction générale), DRSP

N°7**Identifier des personnes clés au sein des Tables de quartier pour assurer la communication d'urgence avec les institutions et développer des protocoles internes.****Pistes d'action**

- Désigner des personnes responsables sécurité civile par Table de quartier.
- Définir un protocole interne pour le déploiement des mesures d'urgence, notamment une personne capable d'assurer le suivi des communications en cas d'absence de la direction/coordination.
- Former ces responsables à la communication de crise et au fonctionnement des mesures d'urgence (voir recommandation 9).

Public cible / acteurs concernés

Tables de quartier

N°8**Financer et mettre sur pied une banque de messages clés traduits et culturellement adaptés, centralisés et/ou rapidement diffusables.****Pistes d'action**

- Traduire les messages dans les langues les plus parlées du territoire.
- Mettre en place une banque de messages partagés et accessibles aux partenaires.
- Développer des moyens de diffusion rapides (SMS, WhatsApp communautaire, banque en ligne, etc.).
- L'usage de pictogrammes est également recommandé pour améliorer la portée des messages.

Public cible / acteurs concernés

DRSP, Ville de Montréal (CSC)

N°9**Favoriser la formation du milieu communautaire et des Tables de quartier aux mesures d'urgence.****Pistes d'action**

- Offrir des formations gratuites ou subventionnées (Ville, ROHCMUM).
- Organiser des exercices de simulation conjoints chaque année, en conviant par exemple le milieu communautaire lors de la semaine de la sécurité civile.
- Développer un répertoire de formateurs régionaux pour les partenaires communautaires.

Public cible / acteurs concernés

Ville de Montréal (arrondissements et CSC), DRSP, ROHCMUM

N°10**Favoriser le développement d'une communication culturellement sensible, notamment en mobilisant les organisations confessionnelles et les lieux de culte comme intermédiaires de confiance dans la préparation aux urgences.****Pistes d'action**

- Consulter les lieux de culte pour évaluer leur capacité d'action et de transmission d'information. Cela peut prendre la forme d'un forum intersectoriel.
- Produire des capsules vidéo ou infolettres multilingues à destination du grand public.
- Organiser des séances d'information dans les lieux de culte et centres communautaires.
- Collaborer avec les médias communautaires locaux.

Public cible / acteurs concernés

DRSP, Ville de Montréal (arrondissements et direction centrale), CIUSSS, Tables de quartier

5.3 Intervention**Objectif : favoriser une réponse coordonnée durant les urgences.****N°11****Créer une cellule de crise ou un espace de concertation local pour arrimer les actions à l'échelle des quartiers et réduire le travail en silos.****Pistes d'action**

- Optimiser et arrimer les espaces de gestion de crise multisectoriels existants.
- Préparer un espace de réunion virtuel ou physique activable en urgence (ex. : cellule de crise, noyau de coordination).
- Définir un plan de fonctionnement (composition, fréquence, mandats, mode d'activation SMS/courriel).

Public cible / acteurs concernés

Arrondissements, CIUSSS, Tables de quartier

5.4 Rétablissement

Objectif : rétablir et renforcer la résilience collective des communautés impactées.

N°12

Favoriser le retour d'information du terrain après les crises en renforçant les canaux de communication réciproques entre les organismes communautaires, les Tables de quartier et les partenaires institutionnels.

Pistes d'action

- Documenter les besoins du terrain et les leçons tirées de chaque crise pour adapter les plans futurs. Par exemple, sonder systématiquement les partenaires communautaires impliqués après les urgences en créant un formulaire numérique de remontée d'information rapide après les événements.
- Organiser des rencontres de débriefing intersectorielles après les crises entre les Tables, arrondissements et CIUSSS (ex. : rencontres de rétroaction pour dresser des bilans, des apprentissages et offrir un retour sur les interventions).

Public cible / acteurs concernés

CIUSSS, DRSP, Ville de Montréal (CSC et arrondissements), Tables de quartier

N°13

Soutenir financièrement la participation des Tables de quartier aux démarches de rétablissement des communautés.

Pistes d'action

- Débloquer des fonds post-crise pour soutenir les partenaires communautaires dédiés au rétablissement social et psychologique.
- Coordonner les actions et ressources des partenaires impliqués dans le rétablissement.

Public cible / acteurs concernés

MSSS, Ville de Montréal (direction générale DRSP)

**Vers une
gouvernance
collaborative durable**

6

CONCLUSIONS

6. Conclusions : vers une gouvernance collaborative durable

Le projet de Préparation locale aux événements météorologiques extrêmes (PLEME) a démontré la pertinence d'une gouvernance de crise en réseau, fondée sur la coopération intersectorielle, la proximité avec les milieux de vie et la valorisation de l'expertise communautaire. En rassemblant Tables de quartier, CIUSSS, arrondissements et instances régionales, la démarche a permis de documenter finement les réalités des territoires tout en renforçant les liens entre partenaires.

Les consultations menées, la documentation des événements de l'été 2025 et le travail collectif de réflexion ont mis en évidence six enjeux transversaux qui freinent encore une gestion pleinement concertée des urgences climatiques et météorologiques :

La communication intersectorielle demeure fragmentée et peu adaptée aux réalités de terrain.

Le rôle du milieu communautaire et des Tables de quartier n'est pas encore reconnu ni formalisé dans les mécanismes d'urgence.

Les rôles et responsabilités des partenaires sont souvent méconnus ou mal définis, freinant la complémentarité des interventions.

L'absence de protocoles formalisés limite la coordination locale entre les acteurs publics et les Tables de quartier.

La qualité des relations intersectorielles varie fortement selon les territoires, révélant d'importantes inégalités territoriales en matière de collaboration.

Les populations les plus isolées, notamment allophones ou sans statut, demeurent difficilement joignables lors des événements météorologiques extrêmes.

Ceux-ci révèlent deux types de limites dans les pratiques actuelles. D'une part, une intégration encore insuffisante des Tables de quartier dans la préparation aux urgences; et d'autre part, des enjeux récurrents liés à la communication intersectorielle générale. Malgré ces obstacles, le projet a généré plusieurs avancées notables. Il a permis d'établir une compréhension commune des rôles et responsabilités de chacun, de renforcer les relations intersectorielles, de documenter les besoins réels du terrain et de soutenir la formalisation progressive de mécanismes de coordination intersectoriels et multipaliers. Les Tables de quartier se sont confirmées comme un maillon essentiel de la planification des mesures d'urgence, capables d'assurer la circulation de l'information, de mobiliser les réseaux locaux et d'orienter l'action publique pour répondre aux besoins des populations vulnérables. Les partenaires ont également amorcé l'opérationnalisation de certaines recommandations, notamment la mise en place de rencontres annuelles à l'échelle des quartiers et des arrondissements, l'exploration d'un outil de cartographie locale, et un intérêt partagé pour la consolidation des liens partenariaux sur le long terme, tant à l'échelle locale que régionale.

Ces résultats s'inscrivent dans la littérature récente, qui souligne que la capacité à affronter les urgences climatiques et météorologiques repose sur des relations intersectorielles durables, une reconnaissance claire des rôles, un leadership institutionnel ou partagé ancré dans les infrastructures sociales locales, et des mécanismes de communication réellement multidirectionnels. Le projet PLEME contribue directement à ces conditions en amorçant la formalisation, la pérennisation et l'alignement des pratiques collaboratives sur les deux territoires. En effet, l'enjeu est de transformer la gouvernance locale pour y ancrer une culture de coopération intersectorielle continue et préventive, une

perspective également promue par l'Agence de santé publique du Canada (2023).

De tels fondements invitent à concevoir la résilience communautaire non pas comme un simple résultat, mais comme un processus reposant sur des investissements continus dans l'infrastructure sociale. Cela implique de reconnaître la complémentarité des expertises et d'aligner la gestion de crise sur le soutien aux institutions, aux réseaux et aux ressources locales qui renforcent la capacité des populations à faire face aux risques. Il convient également de financer durablement les groupes communautaires, d'intégrer pleinement les voix et les besoins des communautés dans la planification, et d'ainsi consolider les partenariats inter organisationnels qui soutiennent le maillage social (Andrew et al., 2020; FEMA, 2011; Sobelson et al., 2015). Les travaux existants insistent par ailleurs sur l'importance d'intégrer systématiquement les enjeux d'équité dans toutes les phases du cycle de la sécurité civile, ainsi que sur la nécessité d'identifier en amont les populations à risque pour améliorer leur préparation (BARHII & The Alliance, 2020; Eisenman et al., 2014). Dans ce contexte, les Tables de quartier apparaissent comme des actrices incontournables pour assurer la concertation entre les milieux communautaire, institutionnel et citoyen face aux impacts croissants des changements climatiques (Barris et al., 2024).

Ces réflexions invitent à consolider les acquis du projet et à poursuivre la consultation du milieu communautaire dans la préparation aux crises pour améliorer les pratiques de préparation et d'intervention en contexte d'événements météorologiques extrêmes. Le projet PLEME ouvre ainsi la voie à une adaptation intersectorielle coopérative, où la solidarité territoriale devient un levier essentiel de la sécurité climatique et sociale de Montréal.

RÉFÉRENCES

Références

- Agence de la santé publique du Canada. (2023). *Créer des conditions favorables à la résilience des communautés : Une approche de santé publique en matière d'urgences* [Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur l'état de la santé publique au Canada.]. Agence de santé publique du Canada.
- Andrew, S. A., Bacot, H., & Craw, M. (2020). A Multiorganizational Cooperation Framework for Neighborhood Disaster Resilience. *State and Local Government Review*, 52(1), 53-66. <https://doi.org/10.1177/0160323X19898516>
- BARHII & The Alliance. (2020). *Embedding equity into emergency operations: Strategies for local health departments during COVID-19 & beyond*. The Bay Area Regional Health Inequities Initiative (BARHII), The Public Health Alliance Of Southern California (The Alliance). <https://phasocal.org/wp-content/uploads/2020/07/Embedding-Equity-Into-Emergency-Ops-Brief.pdf>
- Barris, A., Goudreau, S., Locas, M.-C., Beaudoin, F., Lévesque, M., & Roberge, C. (2024). *Évaluation de la vulnérabilité de l'agglomération de Montréal aux changements climatiques* [Rapport final]. Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Gouvernement du Québec.
- Beaudoin, F., Locas, M.-C., & Roberge, C. (2024). *Évaluation de la vulnérabilité de l'agglomération de Montréal aux changements climatiques* [Document synthèse]. Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Gouvernement du Québec.
- Bhagavathula, S., Brundiers, K., Stauffacher, M., & Kay, B. (2021). Fostering collaboration in city governments' sustainability, emergency management and resilience work through competency-based capacity building. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 63, 102408. <https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2021.102408>
- Centraide du Grand Montréal. (2020). *Analyse territoriale, Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles/ Montréal-Est*. Centraide du Grand Montréal.
- Centraide du Grand Montréal. (2021). *Analyse territoriale 2019-2020*. Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension. Centraide du Grand Montréal.
- Charbonneau, F., & Matei, T. (2024). *Intoxications au monoxyde de carbone reliées au verglas d'avril 2023*. Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Gouvernement du Québec.
- CIUSSS Centre Ouest & Table de quartier de Parc-Extension. (2022). *Rapport de consultation sur les principaux enjeux à Parc-Extension*. Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.
- Cloutier, S., Côté, N., Labrecque, M.-E., Lachapelle, R., & Vinet, J. (2021). *Le cahier du RQIIAC. Positionner l'organisation communautaire en temps de crise*. RQIIAC. https://rqiiac.qc.ca/wp-content/uploads/2021/10/Lecahierdurqiiac-2021_vf.pdf
- Cripps, J. H., Cooper, S. B., & Austin, E. N. (2016). Emergency Preparedness with People Who Sign: Toward the whole community approach. *Journal of Emergency Management (Weston, Mass.)*, 14(2), 101-111. <https://doi.org/10.5055/jem.2016.0277>
- Cristancho, S. (2024, septembre 26). Expert insight : Community engagement can improve emergency management in Canada. *Western News*. <https://news.westernu.ca/2024/09/emergency-management-in-canada/>
- Desrochers, F., Ilardo, L., Lavallée, B., Robin, J., Savard, C., Turcotte-Plamondon, M., Fiset, C., Mayrand, K., & Van Staeyen, M. (2024). *Signes vitaux du Grand Montréal : Iniquités territoriales*. Vivre en Ville, Fondation du Grand Montréal.
- Direction de la recherche, de la statistique et de la veille. (2024). *Annexes statistiques : Document de soutien pour l'élaboration des plans d'actions régionaux de la DGOR*. Gouvernement du Québec.

- Drouin, M., Tessier, S., Dionne, F., Breton, M.-È., & Mercure, S.-A. (2022). *Regard sur la pandémie de COVID-19 à Montréal : Pour une réponse efficace et équitable face aux futures urgences sanitaires* [Rapport directrice santé publique 2022]. Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Gouvernement du Québec.
- DRSP. (2023). *Axe 4. La gestion des risques et des menaces pour la santé et la préparation aux urgences sanitaires. Déterminant : Préparation et réponse aux urgences majeures*. Direction régionale de santé publique, Gouvernement du Québec.
- Eisenman, D., Chandra, A., Fogleman, S., Magana, A., Hendricks, A., Wells, K., Williams, M., Tang, J., & Plough, A. (2014). The Los Angeles County Community Disaster Resilience Project—A Community-Level, Public Health Initiative to Build Community Disaster Resilience. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 11(8), Article 8. <https://doi.org/10.3390/ijerph110808475>
- Enjolras, B., Wøien Hansen, V., & Slagsvold Winsvold, M. (2024). Collaborative governance and effectiveness during emergency response actions in Norway. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 111, 1-14. <https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2024.104651>
- FEMA. (2011). *A Whole Community Approach to Emergency Management: Principles, Themes, and Pathways for Action*. Federal Emergency Management Agency.
- FEMA. (2024). *Engaging Faith-Based and Community Organizations : Planning considerations for emergency planners*. Federal Emergency Management Agency.
- Généreux, M. (2021). *Des initiatives prometteuses pour mobiliser la communauté locale en contexte de rétablissement*. Direction de Santé Publique du Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux de l'Estrie - Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke. https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Publications/Sante-publique/Initiatives_prometteuses_DSPPublique2021-07-30.pdf
- Houngbé, F. (2022). *Mise en œuvre du projet Évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques et conception de plans d'adaptation régionaux au climat de santé publique* [Rapport d'évaluation]. Institut national de santé publique du Québec.
- Linnell, M. (2013). *Community approaches involving the public in crisis management A literature review*. Mittuniversitetet.
- Nicolas, J. (2022). *Crise de la COVID-19 : Impacts sur les organismes d'action communautaire autonome du Québec* [Rapport de recherche]. Observatoire de l'Action Communautaire Autonome.
- Ouellet, M., Lavoie, A. C., & Clermont, F. (2023). *Portrait socioéconomique du territoire de la CDC de la Pointe-Région Est de Montréal*. Corporation de développement communautaire (CDC) de la Pointe - région Est de Montréal.
- Ouranos. (2025). *Inégalités sociales—Enjeux d'inégalités*. Ouranos. <https://www.ouranos.ca/fr/dossiers-speciaux/inegalites-sociales-enjeux>
- Patro Villeray. (2023). *La résilience climatique à Villeray-Saint-Michel-Parc Extension*. Patro Villeray.
- Poulin, E., & Van Neste, S. (2021). *Action communautaire et adaptation aux changements climatiques : La participation des organismes communautaires de Lachine à la résilience aux journées de chaleur accablante*. Labo Climat Montréal. https://laboclimatmtl.inrs.ca/wp-content/uploads/2021/05/RapportFinal_ActionCommunautairesEtCC_21.05.2021.pdf
- Radio-Canada. (2025, juillet 13). *Inondations et pannes de courant dans le Grand Montréal après de violents orages*. Radio-Canada.ca. ICI Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2179163/alerte-orages-violents-grand-montreal>
- Ramsbottom, A., O'Brien, E., Ciotti, L., & Takacs, J. (2018). Enablers and Barriers to Community Engagement in Public Health Emergency Preparedness: A Literature Review. *Journal of Community Health*, 43(2), 412-420. <https://doi.org/10.1007/s10900-017-0415-7>

- RAPSIM. (2025). *Plateforme du RAPSIM dans le cadre des élections municipales 2025*. <https://rapsim.org/elections2025/>
- Roy, M. (2025). *Itinérance et enjeux climatiques : Défis rencontrés dans les organismes communautaires québécois* [Présentation].
- Seboka, S., Arnaud, J., Therrien, M.-C., Lamothe, F., Authier, M.-A., Kaiser, D., Nandi, A., Harper, S., & Nazar, H. A. (2022). *Étude de compréhension des plans d'action communautaires de lutte à la COVID-19 : Impacts sur les indicateurs de suivi de la pandémie*. Cité-ID LivingLab, Gouvernance de la résilience urbaine, École nationale d'administration publique.
- Sobelson, R. K., Wigington, C. J., Harp, V., & Bronson, B. B. (2015). A whole community approach to emergency management: Strategies and best practices of seven community programs. *Journal of Emergency Management (Weston, Mass.)*, 13(4), 349-357. <https://doi.org/10.5055/jem.2015.0247>
- Stajura, M., Glik, D., Eisenman, D., Prelip, M., Martel, A., & Sammartinova, J. (2012). Perspectives of Community- and Faith-Based Organizations about Partnering with Local Health Departments for Disasters. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 9(7), Article 7. <https://doi.org/10.3390/ijerph9072293>
- Table de développement social de RDP. (2018). *Portrait de Rivière-des-Prairies*. Table de développement social de RDP.
- Table de quartier de Parc-Extension. (2025). *Portrait de quartier de Parc-Extension*. Table de quartier de Parc-Extension.
- Tallon, E., Brunet, F., de Guire, M.-E., & Cornu, P. (2024). *Portrait de quartier Villeray 2024*. CDC Solidarités Villeray.
- Thériault, W. (2025, juillet 14). Pluies torrentielles sur Montréal : Inondés en un éclair. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2025-07-13/pluies-torrentielles-sur-montreal/inondes-en-un-eclair.php>
- TNCDC. (2024, octobre 7). Vingt (20) projets portés par les Corporations de développement communautaire pour répondre aux défis de la crise climatique. *Table nationale des Corporations de développement communautaire*. <https://www.tncdc.com/vingt-20-projets-portes-par-les-corporations-de-developpement-communautaire-pour-repondre-aux-defis-de-la-crise-climatique/>
- TNCDC. (2025, avril 16). Renforcer les capacités de gestion de crises et de catastrophes des organismes communautaires au Québec. *Table nationale des Corporations de développement communautaire*. <https://www.tncdc.com/renforcer-les-capacites-de-gestion-de-crises-et-de-catastrophes-des-organismes-communautaires-au-quebec/>
- Ville de Montréal. (2018). *Profil sociodémographique, Recensement 2016, Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles* (Montréal en Statistiques). Service du développement économique Ville de Montréal. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20MO_RDP-PAT%202016.PDF
- Ville de Montréal. (2021a). *Montréal en statistiques—Annuaire statistiques* [Web page]. Ville de Montréal. https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_afz=6897,68149701&_afz=portal&_afz=PORTAL
- Ville de Montréal. (2021b). *Profil du Recensement de 2021 : Agglomération de Montréal, ville de Montréal et ses arrondissements, autres municipalités de l'agglomération de Montréal* [Annuaire statistique]. https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_afz=6897,68149701&_afz=portal&_afz=PORTAL
- VSMS. (2022). *Consultation Réflexion 2050 de l'OCPM sur le Projet de Ville de la Ville de Montréal*. Vivre Saint-Michel en santé.
- VSMS. (2024). *Portrait statistique de Saint-Michel*. Vivre Saint-Michel en santé.

ANNEXES

Annexe 1

Portrait des territoires

Cette annexe présente un portrait statistique approfondi (bien que non-exhaustif) des cinq quartiers, en matière de caractéristiques sociodémographiques, de disparités territoriales, de pauvreté, de diversité linguistique et de vulnérabilités environnementales.

1. Villeray

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES : Le quartier de Villeray se distingue par une population relativement jeune et par un taux important de personnes vivant seules. Ce phénomène est particulièrement marqué chez les personnes âgées pour qui cette proportion s'élève à 45,6 %, largement au-dessus de la moyenne montréalaise (Centraide du Grand Montréal, 2021; Tallon et al., 2024). Cette situation soulève des enjeux en matière d'isolement social, de santé mentale et d'accès aux services. En ce qui a trait aux conditions de logement, la gentrification progressive du quartier s'accompagne d'une augmentation rapide des loyers pour les personnes locataires (70,2 %), ainsi que du nombre de personnes en situation d'itinérance (Tallon et al., 2024). La crise du logement exacerbe les inégalités sociales et impactent la capacité des habitant·es, en particulier des locataires, à s'adapter aux impacts climatiques et météorologiques.

DISPARITÉS TERRITORIALES : D'un point de vue socioéconomique, Villeray affiche une forte disparité à travers son territoire, exemplifié par un écart de revenu de 30 000 \$ entre les secteurs les plus favorisés et défavorisés (Centraide du Grand Montréal, 2021). Cette hétérogénéité s'exprime dans trois zones du quartier : à l'est, où se concentre un plus fort taux de pauvreté; au centre-ouest, où coexistent pauvreté et gentrification et où l'action communautaire est particulièrement développée; et à l'ouest, un secteur davantage privilégié. Démographiquement, on relève une diversité ethnoculturelle plus faible que la moyenne montréalaise, à l'exception du secteur est où la proportion de personnes immigrantes et issues des groupes de minorités visibles est plus élevée. C'est aussi dans cette portion du quartier que l'on observe les plus hauts niveaux de précarité : les personnes âgées, les familles monoparentales et les personnes seules y sont particulièrement vulnérables sur le plan financier (Centraide du Grand Montréal, 2021; Tallon et al., 2024).

PAUVRETÉ : On estime que 11 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté, une proportion qui grimpe à 24 % chez les personnes âgées vivant seules (Tallon et al., 2024)⁴. En dépit d'une tendance générale à la baisse des indicateurs de pauvreté sur l'ensemble du quartier, les besoins de première nécessité continuent d'augmenter. Depuis 2019, les organismes communautaires de Villeray rapportent une multiplication par sept des demandes d'aide alimentaire, révélant une détérioration des conditions de vie d'une partie de la population (Tallon et al., 2024).

DIVERSITÉ LINGUISTIQUE : En termes de diversité linguistique, la proportion de résident·es dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais est de près de 25 %, avec seulement 2 % de la population villeroise ne connaissant aucune des langues officielles. Dans l'est du quartier, ces taux grimpent à 35,2 % et 3,1 %, mais restent relativement faibles comparativement aux autres territoires de l'arrondissement (Tallon et al., 2024). La langue non officielle la plus parlée à la maison est l'espagnol, et cette diversité linguistique s'exprime particulièrement dans les secteurs nord-est et nord-ouest du quartier qui comptent jusqu'à 38,6 % de résident·es dont la langue maternelle est non officielle. On compte par ailleurs 26 % de résident·es né·es à l'extérieur du Canada, dont près de 5 % issu·es de l'immigration récente.

⁴ Selon un document analytique de Centraide, 22 % des ménages vivaient sous le seuil de pauvreté dans le quartier de Villeray en 2019-2020 (Centraide du Grand Montréal, 2021). Cette divergence statistique significative par rapport aux Recensement de la population 2021, repris ci-dessus, soulève une mise en garde relative aux conditions particulières de la pandémie. Parmi elles, les programmes de soutien au revenu et les aides gouvernementales spéciales distribuées à la population durant la COVID-19.

VULNÉRABILITÉS ENVIRONNEMENTALES : Enfin, sur le plan environnemental, Villeray est un quartier relativement vert, mais cette réalité cache de fortes inégalités territoriales. L'est du quartier dispose de moins d'espaces verts et présente un indice de vulnérabilité environnementale élevé, souvent couplé à d'autres formes de précarité sociale. Au total, plus de la moitié du territoire de Villeray est touchée par une forme de vulnérabilité environnementale, en particulier aux îlots de chaleur, aux sécheresses, aux pluies abondantes et aux tempêtes destructrices (Tallon et al., 2024).

2. Saint-Michel

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES : Le quartier de Saint-Michel se caractérise par une importante diversité culturelle, avec près d'une personne sur deux issue de l'immigration et 79 % de première ou deuxième génération, une proportion significativement plus élevée que la moyenne de l'île de Montréal (Centraide du Grand Montréal, 2021). Historiquement accueillant pour les nouveaux arrivants en provenance d'Haïti et du Maghreb, le quartier compte 64 % de personnes appartenant à des minorités visibles, soit le double de la moyenne montréalaise. La population est également caractérisée par une forte proportion de jeunes et de familles monoparentales, dont 82 % sont menées par des femmes (VSMS, 2024). En matière de logement, 16 % des Michelois-es déplorent des besoins impérieux, et les demandes d'assistance au Bureau Info-Logement pour des problèmes d'insalubrité ont augmenté de 32 % entre 2019 et 2021. Un tiers de ces demandes concernait des problèmes d'isolation ou de ventilation, des enjeux particulièrement sensibles dans un contexte d'aggravation des événements météorologiques extrêmes.

PAUVRETÉ : Sur le plan socioéconomique, Saint-Michel est considéré comme un quartier défavorisé, avec un taux de chômage supérieur à la moyenne montréalaise et un revenu médian plus faible (VSMS, 2024). Environ un tiers de la population vit sous le seuil de faible revenu, une proportion largement supérieure à la moyenne montréalaise et particulièrement saillante dans l'est du quartier (Centraide du Grand Montréal, 2021). Le milieu communautaire rapporte par ailleurs une augmentation des demandes de paniers alimentaires au cours des trois dernières années, signalant une détérioration de la sécurité alimentaire. (VSMS, 2024). Cette précarité économique, déjà bien ancrée, accentue la vulnérabilité des résident-es face aux événements météorologiques extrêmes.

DISPARITÉS TERRITORIALES : Le territoire de Saint-Michel présente d'importantes disparités internes. Le secteur Est, en particulier, se distingue par une concentration de populations à faible revenu (28 %), ainsi que par des taux plus élevés de sous-scolarisation, de familles monoparentales, de personnes immigrantes et de membres de minorités visibles (Centraide du Grand Montréal, 2021; VSMS, 2024). La présence d'infrastructures majeures, telles que des axes autoroutiers et de sites industriels, fragmente le quartier et contribue à l'enclavement de certaines zones, compliquant l'accès aux services et à la mobilité pour plusieurs résident-es (VSMS, 2022).

DIVERSITÉ LINGUISTIQUE : En matière de diversité linguistique, 53 % des résident-es de Saint-Michel ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, un taux en hausse de 13 % entre 2016 et 2021 (Centraide du Grand Montréal, 2021; VSMS, 2024). Le français est la langue maternelle de seulement 36,7 % de la population, tandis que l'espagnol et l'arabe figurent parmi les langues les plus fréquemment parlées à la maison. Au total, on compte 5,7 % de Michelois-es allophones sur le territoire, et cette diversité linguistique peut constituer un obstacle dans la capacité des services publics à rejoindre les communautés vulnérables, notamment en contexte d'urgence ou d'alerte climatique.

VULNÉRABILITÉS ENVIRONNEMENTALES : Le quartier présente un taux de verdissement faible et la présence de sites industriels et d'infrastructures routières comme l'autoroute 40 rendent une majeure partie du quartier vulnérable aux îlots de chaleurs, en particulier dans l'est du quartier (VSMS, 2022).

3. Parc-Extension

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES : Parc-Extension se distingue par sa grande diversité culturelle : 57 % de la population est immigrante et 90 % est issue de la première ou de la deuxième génération, ce qui en fait l'un des quartiers montréalais les plus diversifiés (Centraide du Grand Montréal, 2021). Le secteur accueille principalement des personnes originaires d'Inde (27,8 %), du Bangladesh (12,9 %) et du Pakistan (12,7 %), et demeure une porte d'entrée importante pour les nouveaux arrivants. Malgré cette richesse culturelle, une part importante de la population échappe aux statistiques officielles, notamment les personnes sans statut, dont la présence reste difficile à quantifier. Le quartier connaît également un vieillissement démographique croissant : la proportion de résident-es âgé-es de 65 ans et plus est passée de 12,1 % en 2001 à 15,2 % aujourd'hui (Table de quartier de Parc-Extension, 2025). Cette évolution soulève des enjeux importants, notamment en matière d'isolement, de maintien à domicile et d'accès à des services adaptés. Enfin, les conditions de logement y sont également préoccupantes. Près d'un ménage sur dix (9,4 %) compte cinq personnes ou plus, les rendant plus vulnérables aux épisodes climatiques extrêmes comme les vagues de chaleur. En 2021, 22,7 % des logements étaient jugés de taille non convenable (comparativement à 8,3 % pour l'ensemble de Montréal), et 12,5 % des ménages vivaient dans des habitations où l'on compte plus d'une personne par pièce (contre 3,3 % pour la moyenne montréalaise). Enfin, 11,2 % des logements privés du quartier nécessitent des réparations majeures, révélant une précarité résidentielle persistante particulièrement inquiétante dans le contexte de changements climatiques.

DIVERSITÉ LINGUISTIQUE : Parc-Extension se caractérise par une diversité linguistique marquée, avec 69 % des résident-es possédant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, un taux largement supérieur à la moyenne montréalaise (Centraide du Grand Montréal, 2021). En 2021, le punjabi est devenu, pour la première fois, la langue maternelle la plus répandue dans le quartier (18 %), suivi du français (14,1 %), de l'anglais, du grec et du bengali (Table de quartier de Parc-Extension, 2025). De manière générale, Parc-Extension demeure majoritairement anglophone : en 2021, 77,4 % des résidents déclaraient parler anglais, contre 52,9 % pour le français. Cette barrière linguistique représente un obstacle important à l'accès aux services, notamment en santé mentale, en raison du manque d'interprètes et de la difficulté pour plusieurs nouveaux arrivants à s'exprimer dans les deux langues officielles (CIUSSS Centre Ouest & Table de quartier de Parc-Extension, 2022). Le quartier compte également la plus forte proportion de résident-es allophones à Montréal, avec 12 % de la population ne parlant ni le français ni l'anglais, soit plus du double du taux observé à Saint-Michel (5,7 %) et bien au-delà de la moyenne montréalaise (2,3 %). Cette réalité est probablement sous-estimée, les personnes sans statut étant exclues des recensements officiels. Cet enjeu est particulièrement saillant en contexte d'urgences puisqu'il complique l'accès à l'information des services de santé publique et de sécurité civile pour les personnes allophones, nouvellement arrivées et marginalisées.

PAUVRETÉ : Le quartier de Parc-Extension est le plus densément peuplé de l'agglomération de Montréal et l'un des plus pauvres du Canada (Centraide du Grand Montréal, 2021). En ce sens, il combine un ensemble de vulnérabilités physiques, matérielles et sociales importantes. Parmi elles, on peut noter un taux de pauvreté important, avec 38 % des ménages et 43 % des personnes âgées en situation de faible revenu. (Centraide du Grand Montréal, 2021). Le quartier se classait alors au deuxième rang des secteurs montréalais comptant la plus forte proportion de personnes en situation de vulnérabilité (Table de quartier de Parc-Extension, 2025). La précarité résidentielle y est marquée, avec 80,1 % des ménages locataires, la proportion la plus élevée de Montréal, et 17,1 % présentant des besoins impérieux en matière de logement, un taux nettement supérieur à la moyenne montréalaise (10,5 %). Ces difficultés s'accompagnent d'une insécurité alimentaire croissante. Les demandes auprès des banques alimentaires augmentent, comptant maintenant des étudiant-es, des personnes en demande d'asile, des personnes âgées et des travailleur-euses dont les revenus ne couvrent plus les besoins de base.

DISPARITÉS TERRITORIALES : Bien qu'il occupe une position centrale sur l'île de Montréal, Parc-Extension demeure isolé par son aménagement urbain. Il est encerclé par des barrières physiques importantes : des voies ferrées au sud et à l'est, l'autoroute 40 au nord, et une longue clôture végétalisée à l'ouest qui marque une séparation nette avec Ville Mont-Royal. À l'intérieur même du quartier, les inégalités sont marquées. Les secteurs du centre, du sud-est et du sud-ouest affichent des niveaux de pauvreté plus élevés, tandis que l'est du quartier compte la plus forte proportion de logements inadéquats en termes de superficie (Table de quartier de Parc-Extension, 2025).

VULNÉRABILITÉS ENVIRONNEMENTALES : Parc-Extension fait face à d'importants défis environnementaux, notamment en matière d'îlots de chaleur. Ces zones, où la chaleur s'accumule davantage, se situent principalement au sud du quartier, à proximité des secteurs industriels, mais aussi le long de certains axes très urbanisés. La prédominance de surfaces minéralisées, combinée à un faible taux de verdissement, inférieur de 17 % à la moyenne montréalaise, accentue cette vulnérabilité. En période de canicule, les impacts sur la santé se font sentir plus durement chez les personnes âgées ou vivant en situation de précarité, qui disposent souvent de moins de ressources pour se protéger (Table de quartier de Parc-Extension, 2025).

4. Rivière-des-Prairies

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES : Rivière-des-Prairies présente une proportion d'immigration comparable à la moyenne montréalaise (environ un tiers), mais se distingue par un taux d'immigration récente particulièrement faible, à seulement 3 % (Centraide du Grand Montréal, 2020). Près de 60 % des personnes immigrantes sont d'origine haïtienne, et 68 % de la population est née à l'extérieur du pays ou d'au moins un parent immigrant, marquant une différence notable avec Pointe-aux-Trembles, où l'immigration est beaucoup moins présente. Le quartier se caractérise également par une forte proportion de familles avec enfants et un niveau de scolarité inférieur à la moyenne montréalaise, en raison de la forte présence de main-d'œuvre ouvrière (25 % contre 17 % à l'échelle de Montréal). À l'inverse des quartiers centraux, la majorité des ménages sont propriétaires (69 %), et la proportion de personnes vivant seules est nettement inférieure à la moyenne de l'île (23 % contre 41 %) (Table de développement social de RDP, 2018).

PAUVRETÉ ET DISPARITÉS TERRITORIALES : Bien que le taux de pauvreté global (16 %) soit inférieur à la moyenne de l'île, certaines poches de vulnérabilité persistent, particulièrement à RDP-Ouest où la précarité touche de façon marquée les personnes âgées. L'étendue du territoire, jumelée à une densité relativement faible, crée d'importants défis en matière de mobilité et de services publics (Centraide du Grand Montréal, 2020). Si une large majorité des résident-es possèdent une voiture, les 11 % qui n'en disposent pas font face à des obstacles liés au manque de transport collectif et de services de proximité. Ces inégalités se traduisent également par un écart perçu dans les niveaux de revenus selon les secteurs du quartier (Table de développement social de RDP, 2018).

DIVERSITÉ LINGUISTIQUE : Rivière-des-Prairies présente une diversité linguistique notable, avec près d'un-e habitant-e sur deux possédant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, une proportion supérieure à la moyenne montréalaise (44 % contre 33 %) (Centraide du Grand Montréal, 2020). Le français demeure la langue maternelle d'environ 46 % des résident-es, tandis que l'italien constitue la langue non officielle la plus fréquente sur le territoire (Table de développement social de RDP, 2018). Cette pluralité linguistique représente un atout pour la vie communautaire, mais peut également complexifier la transmission d'informations publiques en contexte d'urgence ou d'alerte climatique.

VULNÉRABILITÉS ENVIRONNEMENTALES : Le quartier est exposé à plusieurs risques climatiques, notamment aux tempêtes destructrices, aux vagues de chaleur et à la sécheresse dans sa partie sud. Le nord du territoire est particulièrement sensible aux crues, tandis que l'ensemble du quartier demeure vulnérable aux épisodes de pluies abondantes. L'étalement urbain et la présence d'infrastructures routières renforcent ces vulnérabilités en limitant l'accès aux services et en accentuant les disparités entre secteurs.

5. Pointe-aux-Trembles

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES : Si Pointe-aux-Trembles est un quartier plus homogène que les autres, notamment en raison d'une proportion de personnes immigrantes plus faible que la moyenne montréalaise (12 % seulement), le territoire évolue rapidement. Malgré un faible taux de personnes issue des minorités visibles (16 %), on compte une croissance très importante de cette catégorie sociodémographique (+111 % en dix ans) et 61 % d'immigration récente parmi la population immigrante, particulièrement en provenance d'Haïti, d'Algérie et d'autres pays d'Afrique (Centraide du Grand Montréal, 2020; Ouellet et al., 2023). Tout comme à RDP, le quartier présente également une forte présence d'adultes sous-scolarisé-es, de familles avec enfants et de familles monoparentales. La proportion de personnes âgées (19 %) y est importante et contribue au vieillissement progressif de la population (Ouellet et al., 2023).

PAUVRETÉ ET DISPARITÉS TERRITORIALES : Pointe-aux-Trembles affiche le taux de faible revenu le plus bas parmi les quartiers à l'étude (11 %), bien en dessous de la moyenne métropolitaine. La pauvreté se concentre toutefois dans certaines zones, notamment dans PAT-Ouest et dans la ville de Montréal-Est, où la fragilité socioéconomique pousse les résident-es à recourir aux services publics des territoires voisins (Centraide du Grand Montréal, 2020). Comme à Rivière-des-Prairies, la majorité des ménages sont propriétaires (58 %), un taux largement supérieur à celui de l'ensemble de Montréal. L'étendue du territoire et l'offre limitée en transport collectif renforcent la dépendance à l'automobile et peuvent accentuer les difficultés de mobilité pour les personnes sans véhicule (Ouellet et al., 2023). Sur le plan du logement, près de 9 % des ménages présentent des besoins impérieux, particulièrement concentrés à PAT-Ouest.

DIVERSITÉ LINGUISTIQUE : Le quartier demeure majoritairement francophone (plus de 90 %) ou anglophone, avec une proportion d'allophones nettement inférieure à la moyenne montréalaise. Depuis 2016, on observe une légère hausse des personnes déclarant le français ou l'anglais comme langue principale, illustrant une tendance à l'homogénéisation linguistique (Ouellet et al., 2023).

VULNÉRABILITÉS ENVIRONNEMENTALES : Le territoire est marqué par la présence de vastes zones industrielles et par la traversée de l'autoroute 40, qui contribuent à la fragmentation du quartier et aux enjeux de mobilité, tout en accentuant l'exposition aux polluants et aux îlots de chaleur (Centraide du Grand Montréal, 2020). PAT-Ouest est particulièrement touché par les épisodes de chaleur extrême en raison de la concentration d'infrastructures routières et industrielles. Le quartier présente en outre une forte vulnérabilité aux tempêtes extrêmes dans le centre et le sud, aux sécheresses et aux crues dans les zones situées le long du littoral, ainsi qu'aux pluies abondantes qui affectent l'ensemble du territoire.

Annexe 2

Exercice de table en mesures d'urgence

OBJECTIFS DE L'EXERCICE DE TABLE

- Réfléchir collectivement à la communication et la coordination entre les tables de quartier, l'arrondissement et le CIUSSS avant, pendant et après les situations d'urgences.
- Identifier :
 - ◊ les rôles et les responsabilités de chacun (actuels et désirés);
 - ◊ les chaînes de communications (actuelles et désirées), incluant les moyens (téléphone, courriel...);
 - ◊ les angles morts et les besoins;
 - ◊ les outils pertinents pour leur amélioration.

MISE EN SITUATION : PLUIES DILUVIENNES ET INONDATIONS

Après 24 heures de pluies intenses ayant débuté un jeudi soir à la fin du mois d'octobre, plusieurs rues de votre quartier sont inondées. Certains sous-sols résidentiels sont touchés, dont ceux de plusieurs personnes vulnérables (personnes âgées, familles immigrantes à faible revenu, personnes en situation d'itinérance ou de précarité). Les organismes communautaires sont sollicités pour soutenir les résidents (distribution de nourriture, accueil). Plusieurs citoyen·nes sont mal informés ou désorientés.

- Quel est le rôle de chacun dans cette situation?
- À quel moment intervenez-vous? (Quel est le déclencheur de l'action)
- Quelles informations circulent et vers qui faites-les vous circuler?
- Comment les besoins du terrain (ex. : évacuations, hébergement, nourriture, santé mentale) sont-ils identifiés et communiqués aux instances publiques (CIUSSS, arrondissement)?

AGGRAVATION : PANNE DE COURANT PROLONGÉE

Contexte additionnel : Une panne de courant majeure survient le samedi matin et Hydro-Québec confirme qu'elle risque de se prolonger encore pour plusieurs jours. Elle touche plusieurs quartiers, incluant des locaux d'organismes communautaires (certains perdent accès à leurs systèmes, leurs frigos, moyens de communication, etc.) et certains immeubles résidentiels.

- Que change la panne à la capacité d'agir et de communiquer?
- Comment les organismes transmettent-ils l'information sur leurs besoins?
- Quel rôle joue la Table de quartier?
- Comment adapter la communication? Y a-t-il des solutions déjà testées ou à imaginer?

Annexe 3

Recension des initiatives intersectorielles existantes en matière d'urgence

VSP : Villeray Saint-Michel Parc-Extension

RDP-PAT : Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Territoire	Quartier	Initiative	Partenaires impliqués
Arr. VSP	Parc-Extension, Villeray, Saint-Michel	Comité de travail et cellule de crise sur la sécurité urbaine	Table de quartier, CIUSSS, arrondissement, réseau des partenaires en sécurité urbaine (RPSU), SPVM, PDQ de Saint-Michel, le PDQ de Villeray-Parc-Ex
Arr. VSP	Villeray	Mécanisme de coordination des interventions en situation d'urgence	Équipe OC du CIUSSS du Nord, partenaires communautaires, OC
Arr. VSP	Villeray	Comité Covid Villeray « cellule de crise »	CDC Solidarités Villeray, arrondissement VSMPE, OMHM, Centraide, le bureau du maire de l'arrondissement, le bureau du député provincial Laurier-Dorion, CNIM, les gestionnaires de la page Facebook "Quarantaine solidaire de Villeray"
Arr. VSP	Villeray	Cellule vigie, mécanisme de déploiement en situation d'urgence	CNIM, arrondissement, partenaires communautaires
Arr. VSP	Villeray	Mécanisme de communication d'urgence	CNIM, arrondissement, CDC Solidarités Villeray, SPVM, Patro Villeray
Arr. VSP	Villeray	Topo de directions	CNIM
Arr. VSP	Parc-Extension	Guichet de santé publique et cartographie des îlots de fraîcheur	CCOMTL, réseaux communautaires
Arr. VSP	Parc-Extension	Diffusion par courriels (bottins et listes)	CCOMTL, réseaux communautaires, tables de quartier, tables sectorielles, OC
Arr. VSP	Parc-Extension	Algorithme mesure d'urgence pour froid extrême	CCOMTL, partenaires communautaires, OC
CCOMTL	Tous	Conférences partenaires	CCOMTL, partenaires communautaires (TdQ)
Arr. VSP	Parc-Extension	Projet pilote Parc-Ex	CCOMTL, TdQ, organismes
Arr. VSP	Parc-Extension	Rencontres mensuelles	CCOMTL, TdQ, DRSP (PRIME), SPVM, organismes communautaires, arrondissement
Arr. VSP	Parc-Extension	Projet FPC	Table de quartier, résidents, CCOMTL, arrondissement, SPVM, organismes communautaires
Arr. VSP	Parc-Extension	Bureau d'Information de Parc-Extension (BIPE)	Table de quartier
Arr. VSP	Parc-Extension	Cellule de veille / Rencontre mensuelle	Table de quartier, CCOMTL, arrondissement, organismes communautaires, SPVM
Arr. VSP	Tous	Pôle de résilience	Bureau de la transition écologique et de la résilience
Arr. VSP	Saint-Michel	Comité de coordination COVID	Table de quartier
CIUSSS de l'Est	RDP-PAT, Saint-Michel	Plan de mesures d'urgences	CEMTL, OC, Tables de quartier (CDC de la Pointe)
CIUSSS de l'Est	RDP-PAT, Saint-Michel	Liste de diffusion	Organisateurs communautaires du CEMTL, organismes communautaires
CIUSSS de l'Est	RDP-PAT, Saint-Michel	Rencontres régulières	CEMTL, 9 tables de quartier
CIUSSS de l'Est	RDP-PAT, Saint-Michel	Cellules de crise	CEMTL, partenaires locaux (arrondissement, tables de quartier...)
CIUSSS de l'Est	Tous	Rencontres et discussions	CEMTL, arrondissements
Arr. RDP-PAT	Pointe-aux-Trembles & Rivière-des-Prairies	Projet Terre en main	CDC de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est
Arr. RDP-PAT	Pointe-aux-Trembles & Rivière-des-Prairies	Projet résilience	Prévention Pointe-de-l'Île
Arr. RDP-PAT	Pointe-aux-Trembles & Rivière-des-Prairies	Cellule de crise en sécurité urbaine	Arrondissement, partenaires communautaires, écoles, postes de quartier
Arr. RDP-PAT	Pointe-aux-Trembles & Rivière-des-Prairies	Plan de mesures d'urgences	Arrondissement, CEMTL
Arr. RDP-PAT	Pointe-aux-Trembles	Rencontres industries	Industries, CDC PAT
Arr. RDP-PAT	Pointe-aux-Trembles	Cellule COVID-19 PATME	CDC de la Pointe
Arr. RDP-PAT	Rivière-des-Prairies	Cadre de collaboration	CDC-RDP, CEMTL, l'Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, le SPVM
Arr. RDP-PAT	Rivière-des-Prairies	Cellule de crise COVID et agent terrain	CDC RDP
Arr. RDP-PAT	Tous	Pôle de résilience	Bureau de la transition écologique et de la résilience





**Renforcer la coordination intersectorielle en temps d'urgence : un projet de
préparation locale aux événements météorologiques extrêmes à Montréal**

© 2026